

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM102520, N°151270) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Gazette du Comminges - 31**

Date de parution : 16/01/2019

Fait à Toulouse, le 21 Novembre 2018

" Bon pour Accord

TOUGE N.



Le Gérant

Marc DUBOIS

Consultation sur www.legales-online.fr; www.actulegales.fr: loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. Occitane de Publicité s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Portant sur le projet de :
Zonage d'assainissement des eaux usées
de la ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-45 en date du 16 Octobre 2018, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Cazères

Durée et dates de l'enquête publique unique : Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h au Vendredi 15 Février 2019 à 17h 00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public : Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : à la Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZERES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,

- par courrier postal à la Mairie place Hôtel de ville 31220 Cazères

- par courrier électronique à l'adresse suivante : assainissement-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/assainissement-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie- Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZERES.

Dans tous les cas, les observations doivent indiquer la mention « enquête publique projet de zonage d'assainissement des eaux usées de CAZERES ».

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation : Le projet de modification du zonage d'assainissement des eaux usées a été dispensé de la mise en œuvre de l'évaluation environnementale par décision de la MRAE jointe au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur : M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra à la Mairie, place de l'Hôtel de Ville 31220 CAZERES aux jours et heures suivants :

Lundi 14 Janvier 2019 13h30 à 18h,

Mercredi 23 Janvier 2019 13h30 à 17h,

Samedi 9 février 2019 9h à 12h,

Vendredi 15 février 2019 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique : Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'Hôtel de ville 31220 Cazères et sur le site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

La personne responsable est :

- Pour le projet de Zonage d'assainissement des eaux usées : le Maire de Cazères ;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

1. 1994 年 12 月 1 日

2. 1994 年 12 月 2 日

3. 1994 年 12 月 3 日

4. 1994 年 12 月 4 日

5. 1994 年 12 月 5 日

6. 1994 年 12 月 6 日

7. 1994 年 12 月 7 日

8. 1994 年 12 月 8 日

9. 1994 年 12 月 9 日

10. 1994 年 12 月 10 日

11. 1994 年 12 月 11 日

12. 1994 年 12 月 12 日

13. 1994 年 12 月 13 日

14. 1994 年 12 月 14 日

15. 1994 年 12 月 15 日

16. 1994 年 12 月 16 日

17. 1994 年 12 月 17 日

18. 1994 年 12 月 18 日

19. 1994 年 12 月 19 日

20. 1994 年 12 月 20 日

21. 1994 年 12 月 21 日

22. 1994 年 12 月 22 日

23. 1994 年 12 月 23 日

24. 1994 年 12 月 24 日

25. 1994 年 12 月 25 日

26. 1994 年 12 月 26 日

27. 1994 年 12 月 27 日

28. 1994 年 12 月 28 日

29. 1994 年 12 月 29 日

30. 1994 年 12 月 30 日

31. 1994 年 12 月 31 日

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM102507, N°151268) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Gazette du Comminges - 31**

Date de parution : 12/12/2018

Fait à Toulouse, le 21 Novembre 2018

in Pdn pour Accord

DOGE N.



Le Gérant

Marc DUBOIS

Consultation sur www.legales-online.fr; www.actulegales.fr; loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. Occitane de Publicité s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Portant sur le projet de :
Zonage d'assainissement des eaux usées
de la ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-45 en date du 16 Octobre 2018, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Cazères

Durée et dates de l'enquête publique unique :
Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h au Vendredi 15 Février 2019 à 17h 00 Inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public : Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : à la Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZERES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :
- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie place Hôtel de ville 31220 Cazères
- par courrier électronique à l'adresse suivante : assainissement-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/assainissement-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie- Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZERES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique projet de zonage d'assainissement des eaux usées de CAZERES ».

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation : Le projet de modification du zonage d'assainissement des eaux usées a été dispensé de la mise en œuvre de l'évaluation environnementale par décision de la MRAE jointe au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur : M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra à la Mairie, place de l'Hôtel de Ville 31220 CAZERES aux jours et heures suivants :

Lundi 14 Janvier 2019 13h30 à 18h,
Mercredi 23 Janvier 2019 13h30 à 17h,
Samedi 9 février 2019 9h à 12h,
Vendredi 15 février 2019 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique : Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'Hôtel de ville 31220 Cazères et sur le site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

La personne responsable est :
- Pour le projet de Zonage d'assainissement des eaux usées - le Maire de Cazères ;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM102503, N°151267) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Dépêche Du Midi - 31**

Date de parution : 16/01/2019

Fait à Toulouse, le 21 Novembre 2018

« Bon pour Accord »
TOUGEN.

Le Gérant



Marc DUBOIS

Consultation sur www.legales-online.fr; www.actulegales.fr: loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. Occitane de Publicité s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Portant sur le projet de :
Zonage d'assainissement des eaux usées
de la ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-45 en date du 16 Octobre 2018, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Cazères

Durée et dates de l'enquête publique unique :
Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h au Vendredi 15 Février 2019 à 17h 00 Inklus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public : Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : à la Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZERES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :
- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie place Hôtel de ville 31220 Cazères
- par courrier électronique à l'adresse suivante : assainissement-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/assainissement-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie- Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZERES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique projet de zonage d'assainissement des eaux usées de CAZERES ».

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

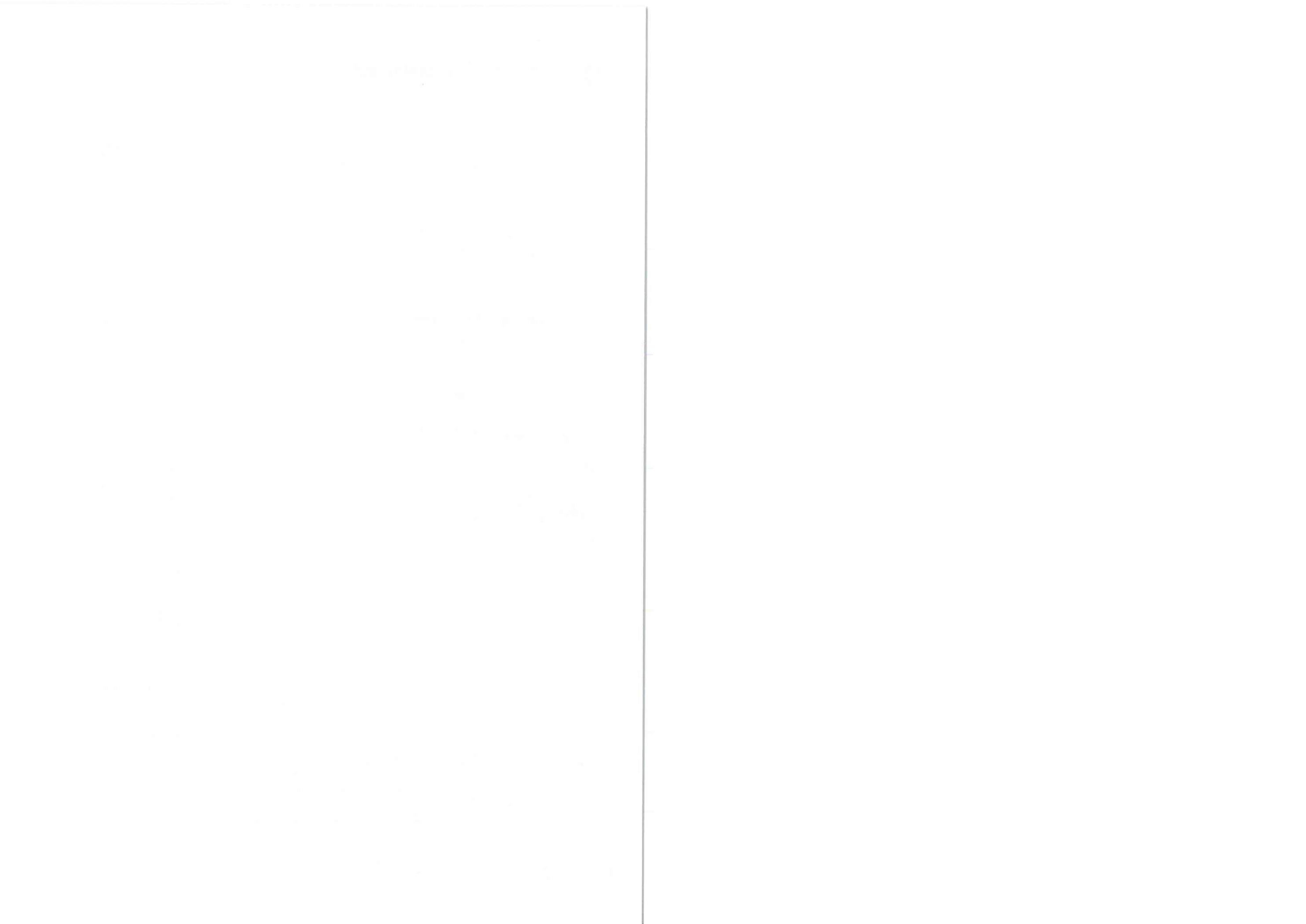
Documents en matière d'environnement et consultation : Le projet de modification du zonage d'assainissement des eaux usées a été dispensé de la mise en œuvre de l'évaluation environnementale par décision de la MRAE jointe au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur : M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra à la Mairie, place de l'Hôtel de Ville 31220 CAZERES aux jours et heures suivants :

Lundi 14 janvier 2019 13h30 à 18h,
Mercredi 23 janvier 2019 13h30 à 17h,
Samedi 9 février 2019 9h à 12h,
Vendredi 15 février 2019 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique : Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'Hôtel de ville 31220 Cazères et sur le site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

La personne responsable est :
- Pour le projet de Zonage d'assainissement des eaux usées : le Maire de Cazères ;
Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM102496, N°151265) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Dépêche Du Midi - 31**

Date de parution : 12/12/2018

Fait à Toulouse, le 21 Novembre 2018

en accord pour accord
TOUZE M.



Le Gérant



Marc DUBOIS

Consultation sur www.legales-online.fr; www.actulegales.fr: loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. Occitane de Publicité s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Portant sur le projet de :
Zonage d'assainissement des eaux usées
de la ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-45 en date du 16 Octobre 2018, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Cazères

Durée et dates de l'enquête publique unique : Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h au Vendredi 15 Février 2019 à 17h 00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public : Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : à la Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZERES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie place Hôtel de ville 31220 Cazères

- par courrier électronique à l'adresse suivante : assainissement-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/assainissement-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZERES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique projet de zonage d'assainissement des eaux usées de CAZERES ».

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation : Le projet de modification du zonage d'assainissement des eaux usées a été dispensé de la mise en œuvre de l'évaluation environnementale par décision de la MRAE jointe au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur : M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra à la Mairie, place de l'Hôtel de Ville 31220 CAZERES aux jours et heures suivants :

Lundi 14 janvier 2019 13h30 à 18h,

Mercredi 23 janvier 2019 13h30 à 17h,

Samedi 9 février 2019 9h à 12h,

Vendredi 15 février 2019 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique : Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

La personne responsable est :

- Pour le projet du Zonage d'assainissement des eaux usées : le Maire de Cazères ;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

Main body of handwritten text, appearing to be a list or series of entries, possibly related to a botanical or scientific study.

Large area of the page that is mostly blank or contains very faint, illegible text, possibly representing a continuation of the notes or a separate section.

ATTESTATION DE PARUTION

PLU

Cette annonce (Réf : LDDM102479, N°151258) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Dépêche Du Midi - 31**

Date de parution : 16/01/2019

Fait à Toulouse, le 22 Novembre 2018

« PDA pour Accord »

TOUGEN.



Le Gérant



Marc DUBOIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

MAIRIE DE CAZERES

Portant sur le projet de :
Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
de la Ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-53 en date du 15 Novembre 2018, le Maire de Cazères sur garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).
Durée et dates de l'enquête publique unique : Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h 00 au Vendredi 15 Février 2019 à 17h00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public : Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZERES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie de Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères
- par courrier électronique à l'adresse suivante : rplu-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 février 2019 à 17h00.
Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/rplu-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuit du public au siège de l'enquête : Mairie-Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZERES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique révision du PLU de CAZERES »

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.
Documents en matière d'environnement et consultation : La révision du P.L.U. a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du projet de P.L.U. arrêté. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) est joint au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur : M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra au siège de l'enquête : Mairie, Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZERES/GARONNE, aux jours et heures suivants :

- Lundi 14 janvier 2019 de 13h30 à 18h,
- Mercredi 23 janvier 2019 de 13h30 à 17h,
- Samedi 9 février 2019 de 9h à 12h,
- Vendredi 15 février 2019 de 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique : Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le Site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

La personne responsable est :

- pour le projet de révision du PLU : le Maire de Cazères ;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

Consultation sur www.legales-online.fr; www.actulegales.fr; loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. Occitane de Publicité s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to fading.

Main body of handwritten text, consisting of several lines of cursive script. The text is very faint and difficult to decipher, but appears to be a continuous paragraph or list of entries.



ATTESTATION DE PARUTION

PLU

Cette annonce (Réf : LDDM102469, N°151256) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Dépêche Du Midi - 31**

Date de parution : 12/12/2018

Fait à Toulouse, le 22 Novembre 2018

" Bon pour Accord "

ROGEE N



Le Gérant



Marc DUBOIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

MAIRIE DE CAZERES

Portant sur le projet de :
Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
de la Ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-53 en date du 15 Novembre 2018, le Maire de Cazères sur garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).
Durée et dates de l'enquête publique unique : Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h 00 au Vendredi 15 Février 2019 à 17h00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public : Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZERES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie de Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères
- par courrier électronique à l'adresse suivante : rplu-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h00.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/rplu-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuit du public au siège de l'enquête : Mairie-Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZERES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique révision du PLU de CAZERES »
Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation : La révision du P.L.U. a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du projet de P.L.U. arrêté. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) est joint au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur : M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra au siège de l'enquête : Mairie, Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZERES/GARONNE, aux jours et heures suivants :

Lundi 14 janvier 2019 de 13h30 à 18h,
Mercredi 23 janvier 2019 de 13h30 à 17h,
Samedi 9 février 2019 de 9h à 12h,
Vendredi 15 février 2019 de 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique : Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'Hôtel de ville 31220 Cazères et sur le Site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

La personne responsable est :
- pour le projet de révision du PLU : le Maire de Cazères ;

Le présent avis sera affiché ; en Mairie, sera également publié sur le site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

Consultation sur www.legales-online.fr; www.actulegales.fr; loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. Occitane de Publicité s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

सर्वप्रथम

सर्वप्रथम

सर्वप्रथम

सर्वप्रथम

सर्वप्रथम

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Ref : LPJ111131, N°10569) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Le Petit Journal - Comminges

Département : 31

Date de parution : 17/01/2019

Le 20 Novembre 2018

" Bon pour Accord "

Le Maire,
Michel OLIVA

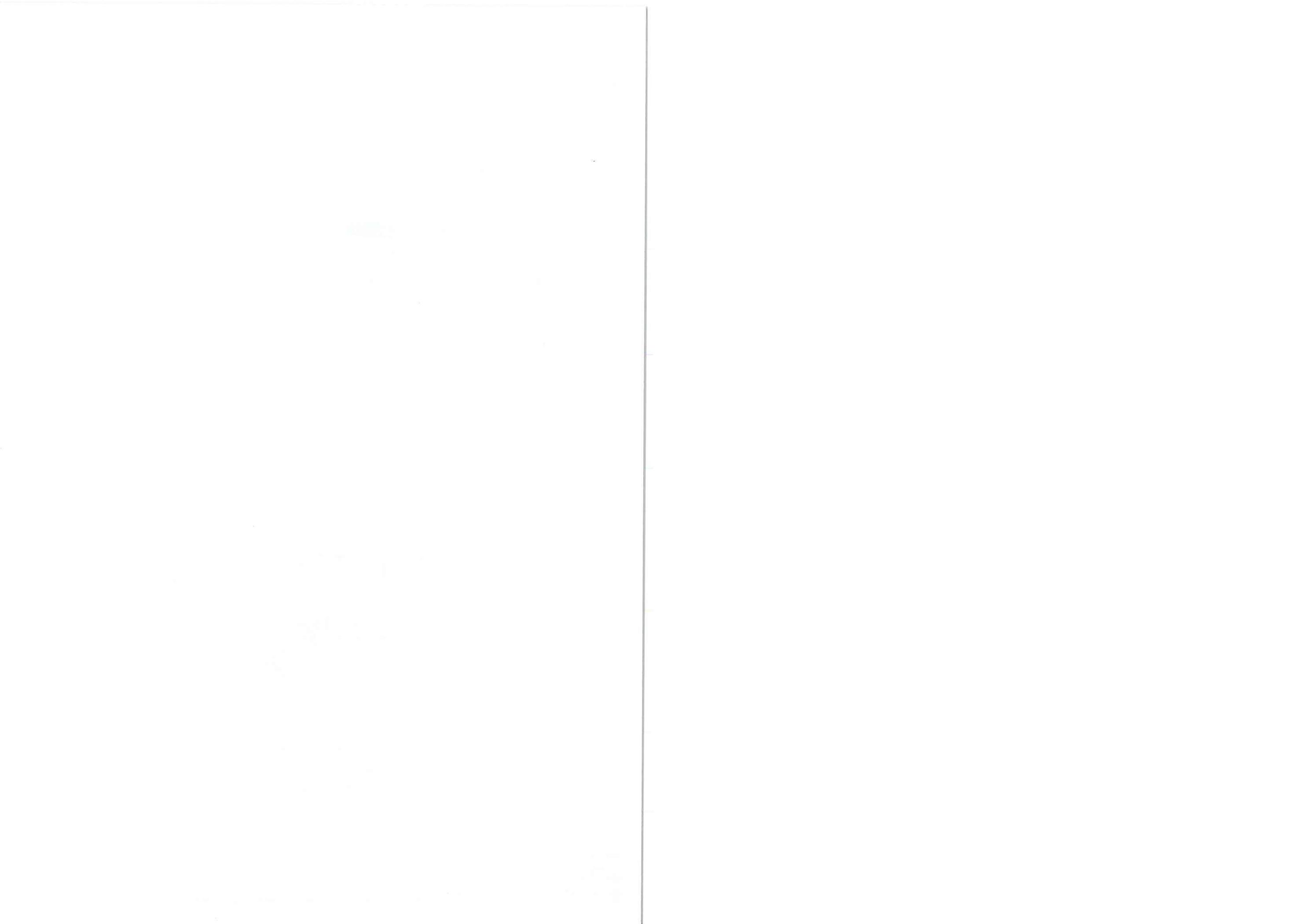
Bon pour accord

TOUZE V.


SARL ARC-EN-CIEL
" LE PETIT JOURNAL "
1300 Avenue d'Arclus BP 386
82003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. 05 63 20 80 00 Fax 05 63 20 80 01
N° SIRET 344 572 300 00046



L'usage des Rubriques des Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. LE PETIT JOURNAL SARL ARC EN CIEL s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.





AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

COMMUNE DE CAZÈRES

Enquête publique unique portant
sur le projet de : zonage
d'assainissement des eaux usées
de la ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-45 en date du 16 Octobre 2018, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Cazères

Durée et dates de l'enquête publique unique :

Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9h au Vendredi 15 Février 2019 à 17h 00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public :

Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : à la Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZÈRES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie place Hôtel de ville 31220 Cazères
- par courrier électronique à l'adresse suivante : assainissement-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/assainissement-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique projet de zonage d'assainissement des eaux usées de CAZÈRES ».

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation :

Le projet de modification du zonage d'assainissement des eaux usées a été dispensé de la mise en œuvre de l'évaluation environnementale par décision de la MRAE jointe au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur :

M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra à la Mairie, place de l'Hôtel de Ville 31220 CAZÈRES aux jours et heures suivants :

- Lundi 14 janvier 2019 13h30 à 18h,
- Mercredi 23 janvier 2019 13h30 à 17h,
- Samedi 9 février 2019 9h à 12h,
- Vendredi 15 février 2019 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique :

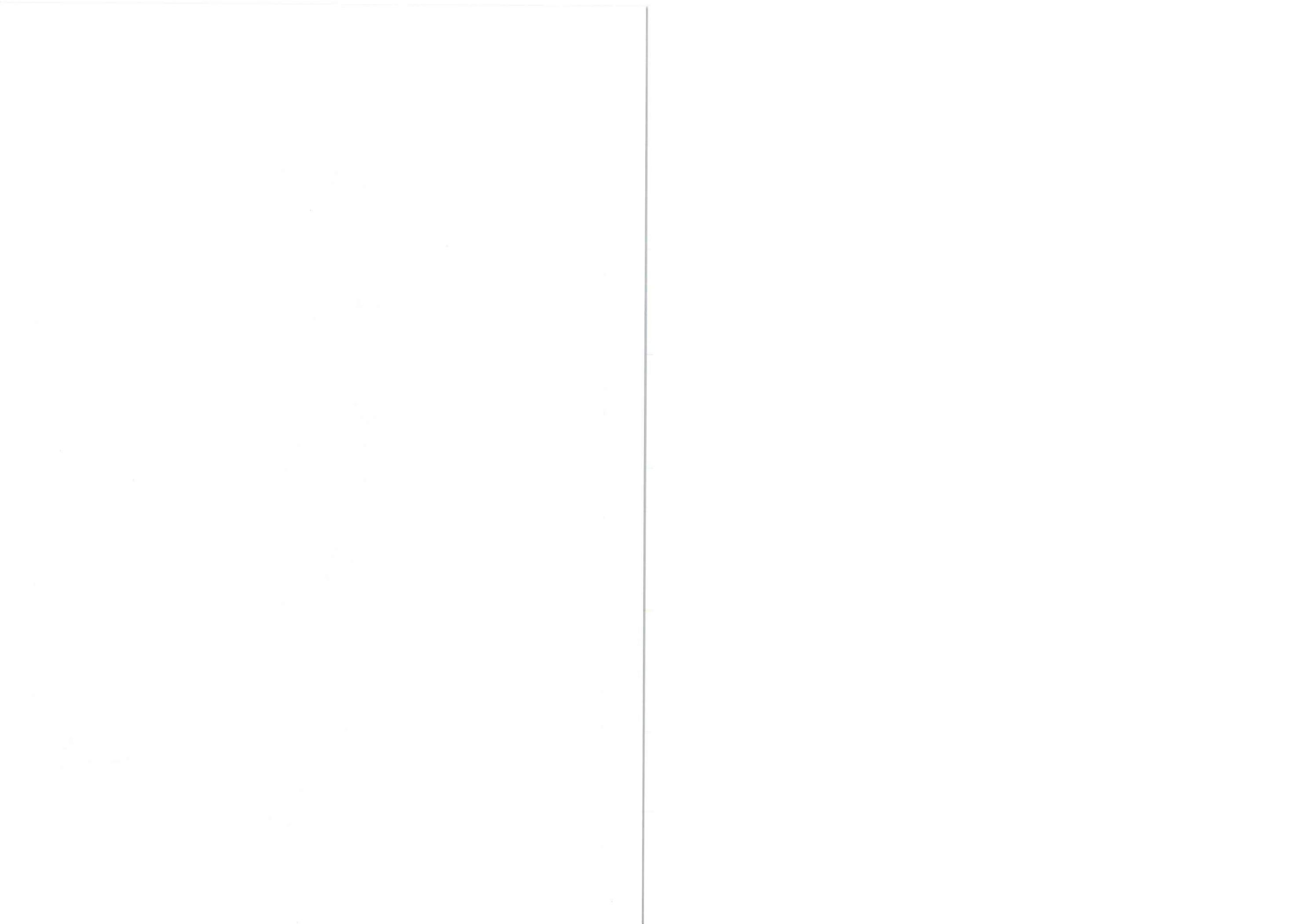
Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

La personne responsable est :

- Pour le projet du Zonage d'assainissement des eaux usées : le Maire de Cazères

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

SARL ARC EN CIEL
" LE PETIT JOURNAL "
1300 Avenue d'Ardus BP 386
F 2003 MONTAUBAN CEDEX
Tél: 05 63 20 80 00 Fax 05 63 20 80 01
N° de TVA Intracommunautaire : FR 12 344 372 300 0003



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Ref : LPJ111133, N°10571) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Le Petit Journal - Comminges

Département : 31

Date de parution : 13/12/2018

Le 20 Novembre 2018

" Bon pour accord "

Le Maire,
Michel OLIVA

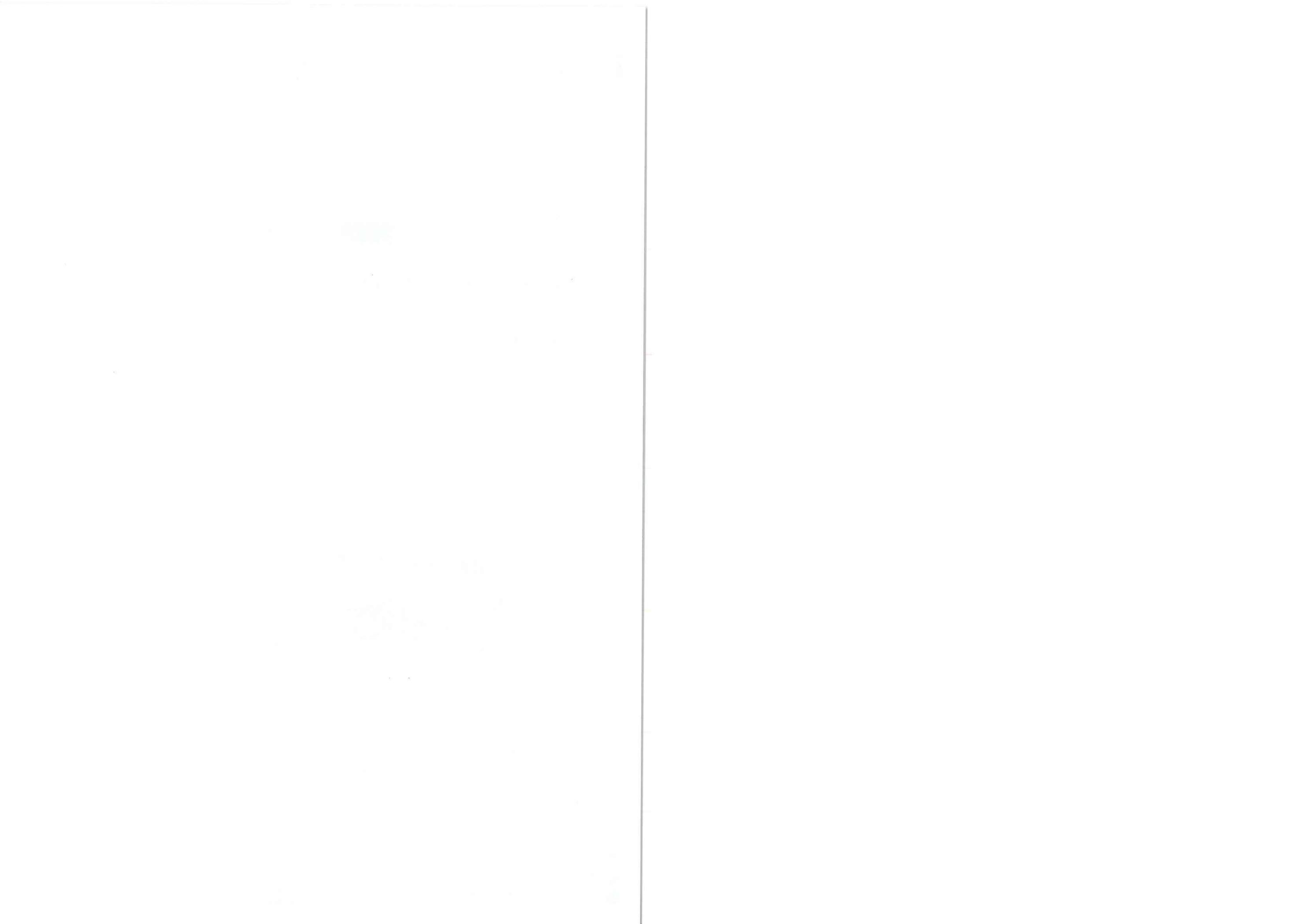
TOUGEN



Bon pour accord

SARL ARC EN CIEL
" LE PETIT JOURNAL "
1300 Avenue d'Ardus - BP 386
82003 MONTAUBAN CEDEX
Tél: 05 63 20 80 00 Fax 05 63 20 80 01
Siret: 344 572 300 00046

L'usage des Rubriques des Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. LE PETIT JOURNAL SARL ARC EN CIEL s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.





AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

COMMUNE DE CAZÈRES

**Enquête publique unique portant
sur le projet de : zonage
d'assainissement des eaux usées
de la ville de Cazères**

Par arrêté municipal n° DC-2018-45 en date du 16 Octobre 2018, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Cazères

Durée et dates de l'enquête publique unique :
Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9h au Vendredi 15 Février 2019 à 17h 00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public :

Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : à la Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZÈRES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie place Hôtel de ville 31220 Cazères
- par courrier électronique à l'adresse suivante : assainissement-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/assainissement-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie- Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique projet de zonage d'assainissement des eaux usées de CAZÈRES ».

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation :

Le projet de modification du zonage d'assainissement des eaux usées a été dispensé de la mise en œuvre de l'évaluation environnementale par décision de la MRAE jointe au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur :

M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra à la Mairie, place de l'Hôtel de Ville 31220 CAZÈRES aux jours et heures suivants :

- Lundi 14 Janvier 2019 13h30 à 18h,
- Mercredi 23 Janvier 2019 13h30 à 17h,
- Samedi 9 février 2019 9h à 12h,
- Vendredi 15 février 2019 13h30 à 17h.

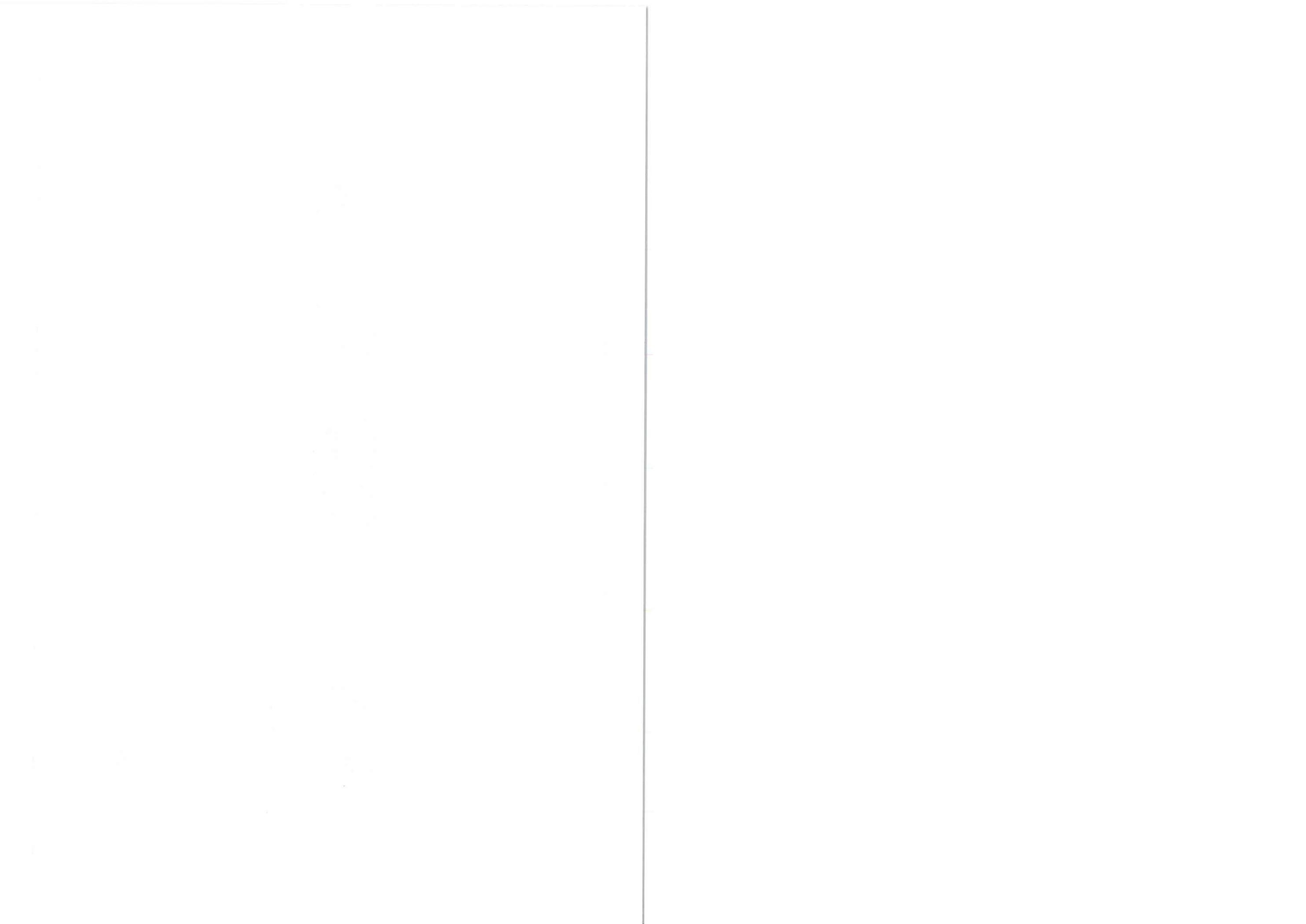
Suites de l'enquête publique unique :

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

La personne responsable est :
- Pour le projet du Zonage d'assainissement des eaux usées : le Maire de Cazères

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

SARL ARC EN CIEL
" LE PETIT JOURNAL "
1200 Avenue d'Ardes RP 386
F 2003 MONTAUBAN CEDEX
Tél: 05 63 20 30 00 Fax 05 63 40 80 01
N°S 344 572 300 0008



ATTESTATION DE PARUTION

PLU

Cette annonce (Ref : LPJ111130, N°10568) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Le Petit Journal - Comminges

Département : 31

Date de parution : 13/12/2018

Le 22 Novembre 2018

"Bon pour accord"

Bon pour accord

Le Maire,
Michel OLIVA



P/O
FOUGE N.

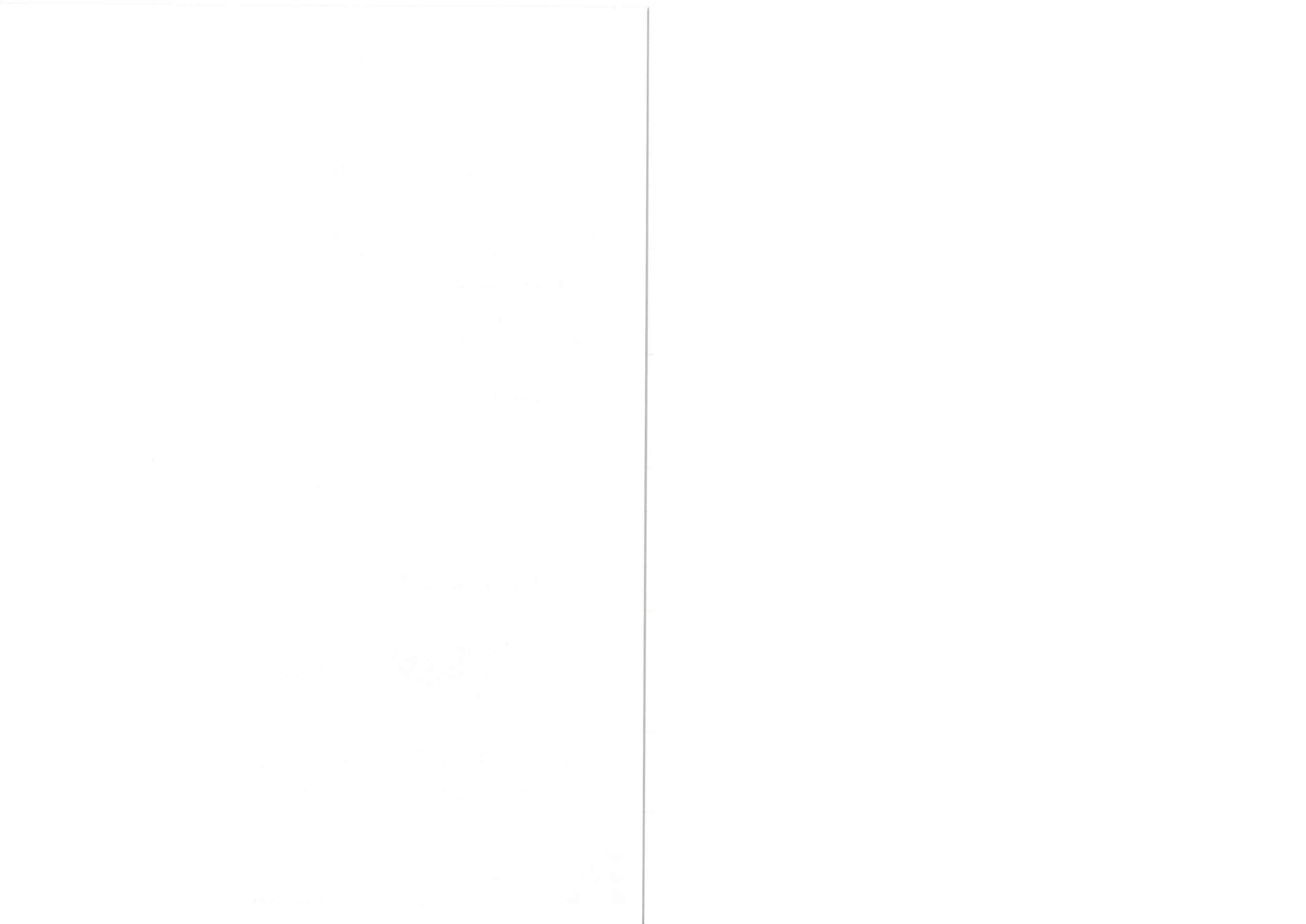
SARL ARC EN CIEL
"LE PETIT JOURNAL"
1300 Avenue d'Ardus BP 386
82003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. 05 63 20 80 00 Fax 05 63 20 80 01
Siret 344 572 300 00046

L'usage des Rubriques des Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. LE PETIT JOURNAL SARL ARC EN CIEL s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.



SARL ARC-EN-CIEL

Société A Responsabilité Limitée - Capital 8010 euros - Siret 344 572300 00046
Code APE 5814Z - N° TVA FR 37 572 300 - RCS MONTAUBAN 344 572 300





AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

COMMUNE DE CAZÈRES

Enquête publique unique portant
sur le projet de : Révision du Plan
Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la
Ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-53 en date du 15 Novembre 2018, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Durée et dates de l'enquête publique unique :

Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h 00 au Vendredi 15 Février 2019 à 17h00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public :

Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZÈRES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie de Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères
- par courrier électronique à l'adresse suivante : rplu-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h00.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/rplu-cazeres> et

<http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie - Place de l'Hôtel de ville - 31220 CAZÈRES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique révision du P.L.U. de CAZÈRES ».

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation :

La révision du P.L.U. a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du projet de P.L.U. arrêté. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) est joint au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur :

M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra au siège de l'enquête : Mairie, Place de l'Hôtel de ville - 31220 CAZÈRES/GARONNE, aux jours et heures suivants :

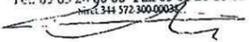
- Lundi 14 janvier 2019 de 13h30 à 18h,
- Mercredi 23 janvier 2019 de 13h30 à 17h,

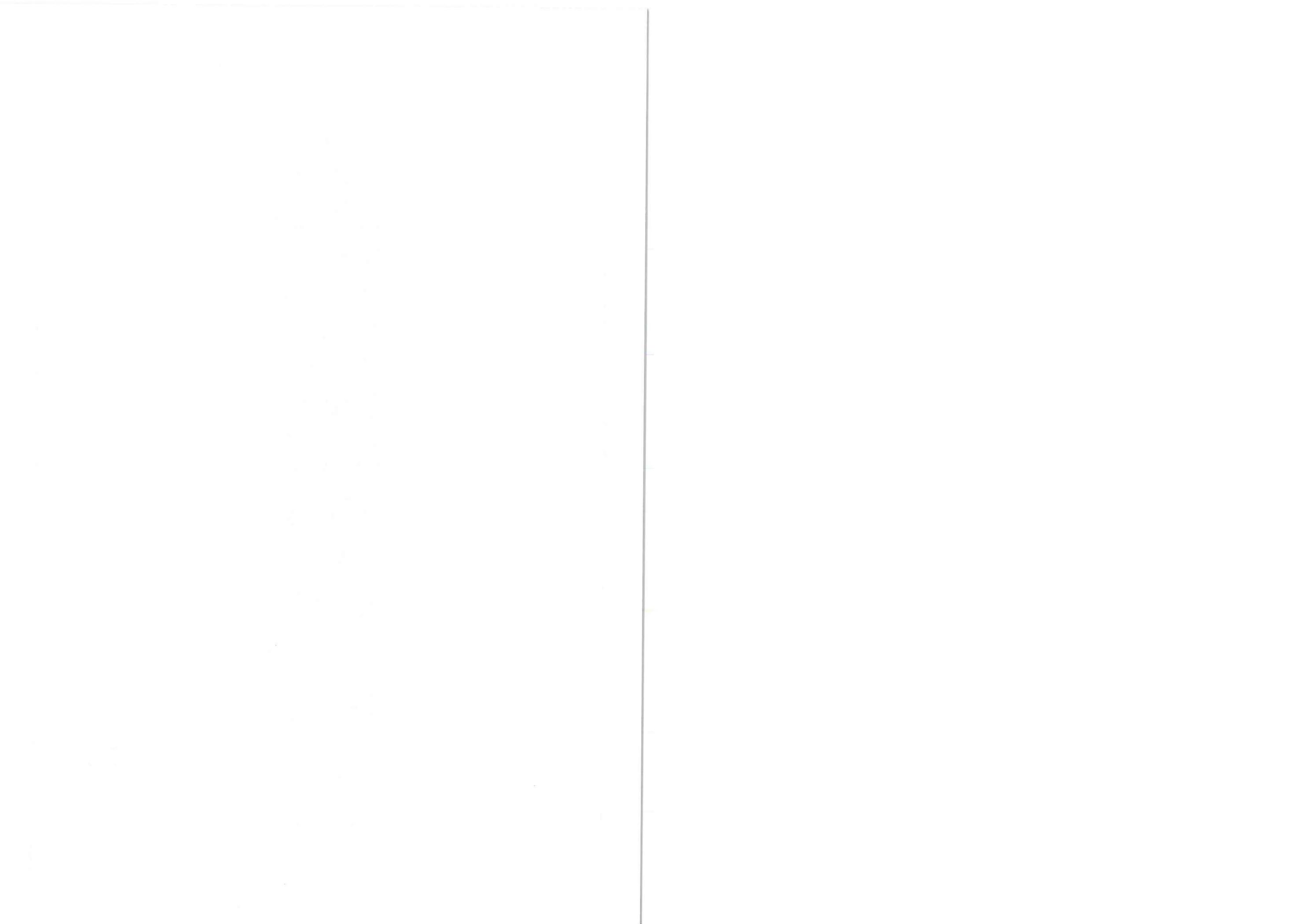
- Samedi 9 février 2019 de 9h à 12h,
- Vendredi 15 février 2019 de 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique : Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le Site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

La personne responsable est :
- pour le projet de révision du P.L.U. : le Maire de Cazères ;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

SARL ARC EN CIEL
" LE PETIT JOURNAL " 
1306 Avenue d'Ardus BP 386
F 2003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. 05 63 20 30 00 Fax 05 63 20 80 01
N° RCS 344 572 300 0003



ATTESTATION DE PARUTION

PLU

Cette annonce (Ref : LPJ111132, N°10570) est commandée
pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Le Petit Journal - Comminges

Département : 31

Date de parution : 17/01/2019

Le 22 Novembre 2018

" Bon pour accord "

Le Maire,
Michel OLIV,

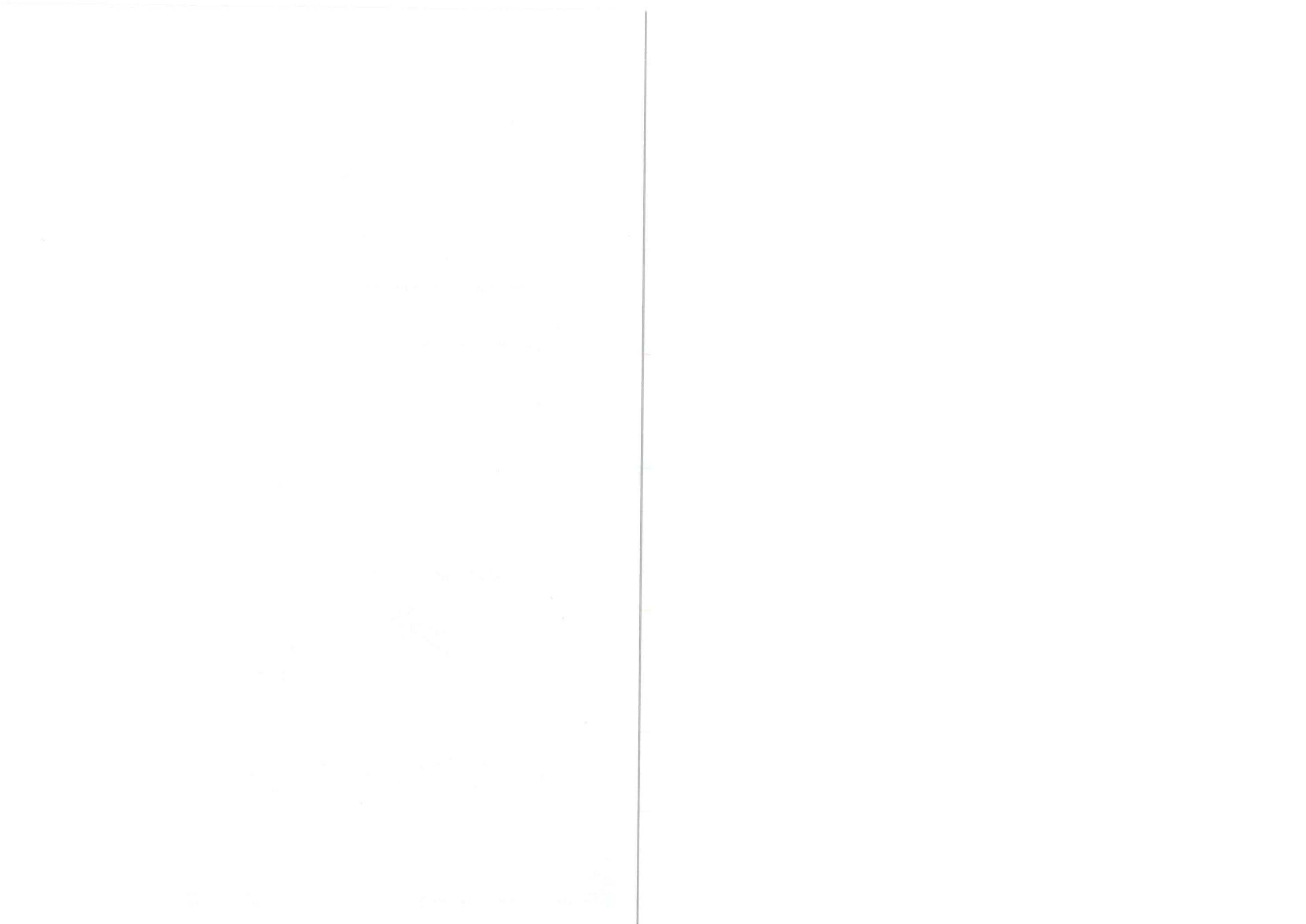
D/O
TOUGEN



Bon pour accord

SARL ARC EN CIEL
" LE PETIT JOURNAL "
1300 Avenue d'Ardus - BP 386
82003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. 05 63 20 80 00 Fax 05 63 20 80 01
SIRET 344 572 300 0046

L'usage des Rubriques des Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. LE PETIT JOURNAL SARL ARC EN CIEL s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.





AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

COMMUNE DE CAZÈRES

Enquête publique unique portant sur le projet de : Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la Ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-53 en date du 15 Novembre 2018, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Durée et dates de l'enquête publique unique :

Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h 00 au Vendredi 15 Février 2019 à 17h00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public :

Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZÈRES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie de Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères
- par courrier électronique à l'adresse suivante : rplu-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h00.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/rplu-cazeres> et

<http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuit du public au siège de l'enquête : Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique révision du PLU de CAZÈRES »

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation :

La révision du P.L.U. a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du projet de P.L.U. arrêté. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) est joint au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur :

M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra au siège de l'enquête : Mairie, Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES/GARONNE, aux jours et heures suivants :

- Lundi 14 janvier 2019 de 13h30 à 16h,
- Mercredi 23 janvier 2019 de 13h30 à 17h,
- Samedi 9 février 2019 de 9h à 12h,
- Vendredi 15 février 2019 de 13h30 à 17h.

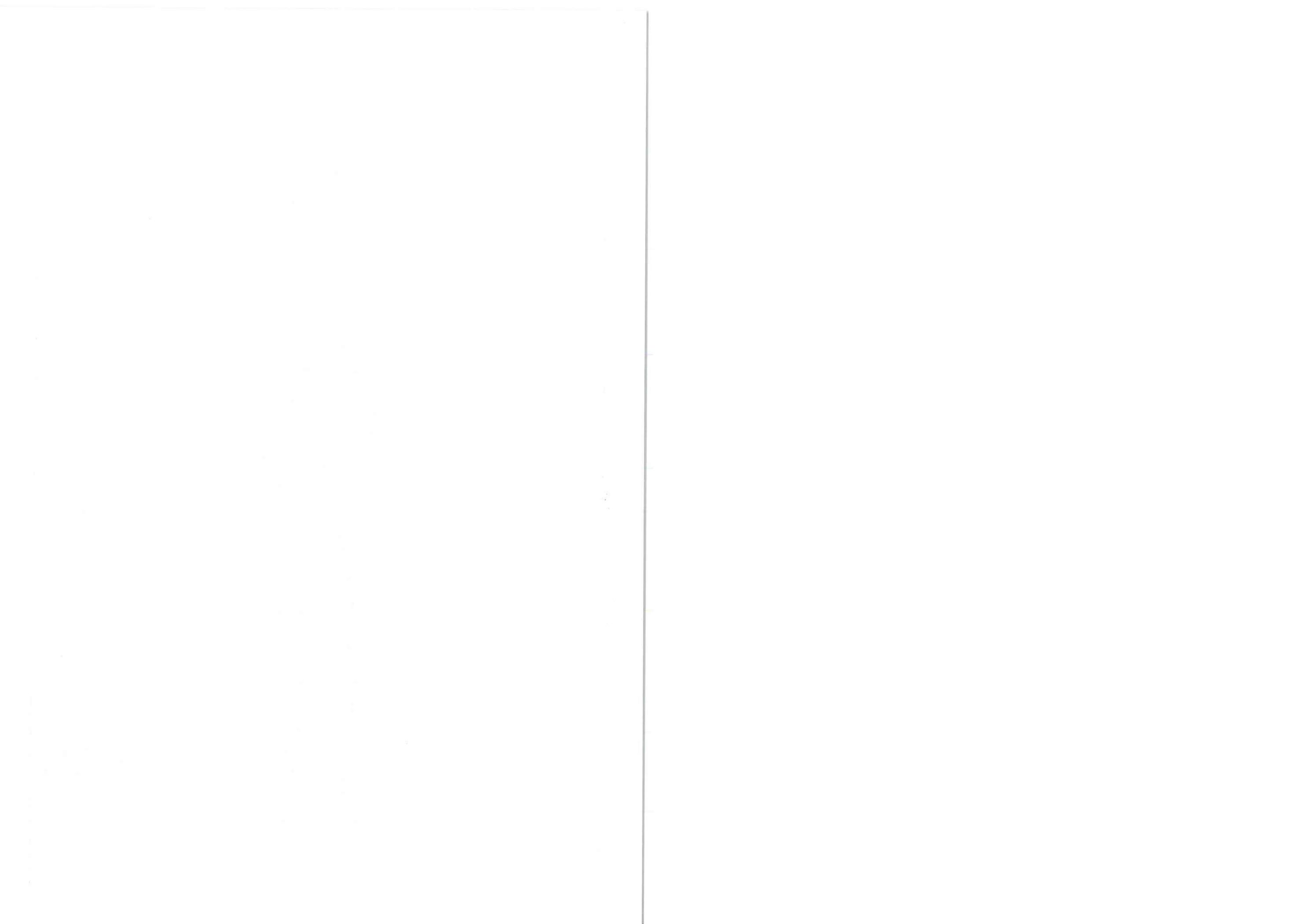
Suites de l'enquête publique unique :

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le Site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

La personne responsable est :
- pour le projet de révision du P.L.U. : le Maire de Cazères ;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

SARL ARC EN CIEL
" LE PETIT JOURNAL "
1300 Avenue d'Ardis BP 386
F2003 MONTAUBAN CEDEX
Tél: 05 63 20 80 00 Fax 05 63 20 80 01
N° de TVA intracommunautaire: FR123456789



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Ref : LPJ111132, N°10570) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Le Petit Journal - Comminges

Département : 31

Date de parution : 17/01/2019

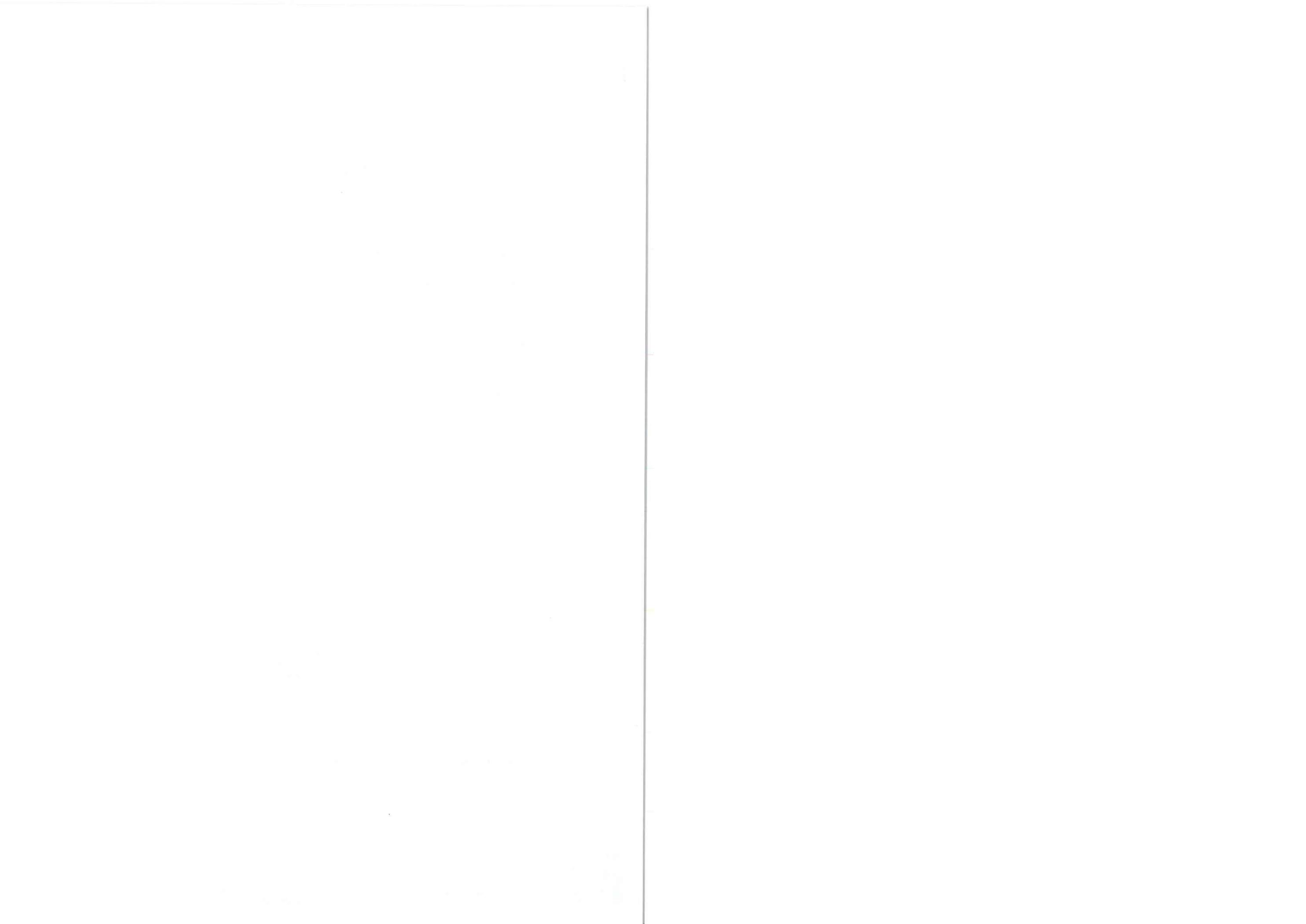
Le 22 Novembre 2018

Bon pour accord

SARL ARC EN CIEL
" LE PETIT JOURNAL " 
1300 Avenue d'Ardus BP 386
82003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. 05 63 20 80 00 Fax 05 63 20 80 01
N° RCS 344 572 300 00046

L'usage des Rubriques des Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. LE PETIT JOURNAL SARL ARC EN CIEL s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.







AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

COMMUNE DE CAZÈRES

Enquête publique unique portant
sur le projet de : Révision du Plan
Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la
Ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-53 en date du 15 Novembre 2018, le Maire de Cazères surgaronne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.),

Durée et dates de l'enquête publique unique :
Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h 00 au Vendredi 15 Février 2019 à 17h00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.
Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public :

Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZÈRES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie de Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères
- par courrier électronique à l'adresse suivante : rplu-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h00.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/rplu-cazeres> et

<http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique révision du PLU de CAZÈRES ».

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation :

La révision du P.L.U. a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du projet de P.L.U. arrêté. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) est joint au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur :

M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra au siège de l'enquête : Mairie, Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES/GARONNE, aux jours et heures suivants :

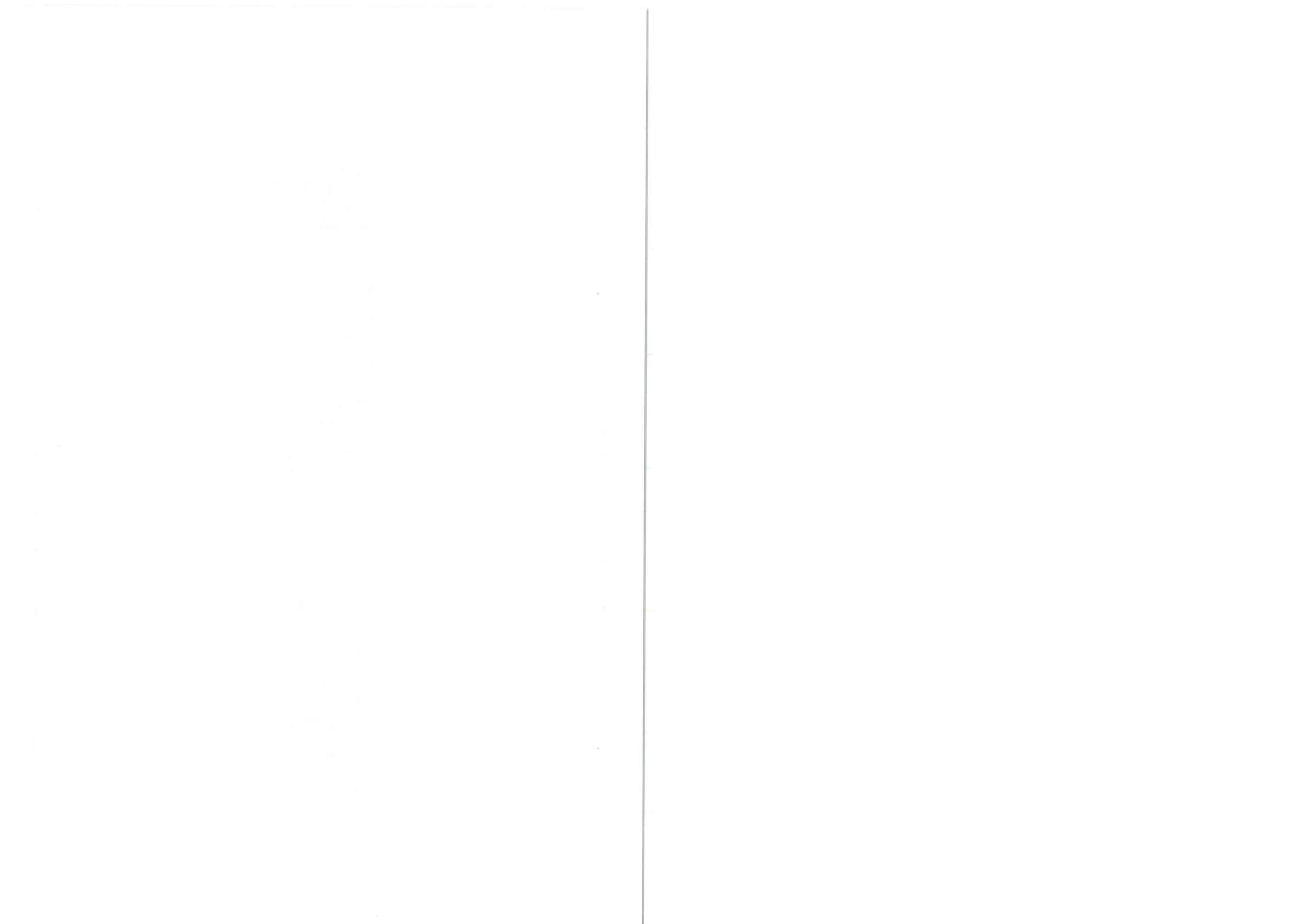
- Lundi 14 janvier 2019 de 13h30 à 18h,
- Mercredi 23 janvier 2019 de 13h30 à 17h,
- Samedi 9 février 2019 de 9h à 12h,
- Vendredi 15 février 2019 de 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique :
Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le Site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

La personne responsable est :
- pour le projet de révision du P.L.U. : le Maire de Cazères ;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

SARL ARC EN CIEL
" LE PETIT JOURNAL "
1300 Avenue d'Ardus BP 356
F 2003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. 05 63 20 80 00 Fax 05 63 20 80 01
N° de TVA : 344 572 300 0003



ATTESTATION DE PARUTION

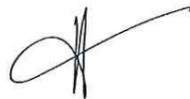
Cette annonce (Réf : LDDM102479, N°151258) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Dépêche Du Midi - 31**

Date de parution : 16/01/2019

Fait à Toulouse, le 22 Novembre 2018

Le Gérant



Marc DUBOIS

Consultation sur www.legales-online.fr; www.actulegales.fr: loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. Occitane de Publicité s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

MAIRIE DE CAZERES

Portant sur le projet de :
Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
de la Ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-53 en date du 15 Novembre 2018, le Maire de Cazères sur garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).
Durée et dates de l'enquête publique unique : Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h 00 au Vendredi 15 Février 2019 à 17h00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public : Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZERES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie de Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères
- par courrier électronique à l'adresse suivante : rplu-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h00.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/rplu-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuit du public au siège de l'enquête : Mairie-Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZERES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique révision du PLU de CAZERES »

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation : La révision du PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du projet de P.L.U. arrêté. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) est joint au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur : M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra au siège de l'enquête : Mairie, Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZERES/GARONNE, aux jours et heures suivants :

Lundi 14 Janvier 2019 de 13h30 à 18h,
Mercredi 23 Janvier 2019 de 13h30 à 17h,
Samedi 9 Février 2019 de 9h à 12h,
Vendredi 15 Février 2019 de 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique : Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le Site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

La personne responsable est :
- pour le projet de révision du PLU : le Maire de Cazères ;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM102481, N°151260) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Gazette du Comminges - 31**

Date de parution : 16/01/2019

Fait à Toulouse, le 22 Novembre 2018

Le Gérant



Marc DUBOIS

Consultation sur www.legales-online.fr; www.actulegales.fr: loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. Occitane de Publicité s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

MAIRIE DE CAZERES

Portant sur le projet de :
Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
de la Ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-53 en date du 15 Novembre 2018, le Maire de Cazères sur garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).
Durée et dates de l'enquête publique unique : Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h 00 au Vendredi 15 Février 2019 à 17h00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public : Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZERES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
 - par courrier postal à la Mairie de Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : rplu-cazeres@mail.registre-numerique.fr
- La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h00.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/rplu-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuit du public au siège de l'enquête : Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZERES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique révision du PLU de CAZERES ».

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation : La révision du PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du projet de P.L.U. arrêté. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) est joint au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur : M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra au siège de l'enquête : Mairie, Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZERES/GARONNE, aux jours et heures suivants :

Lundi 14 janvier 2019 de 13h30 à 18h,
Mercredi 23 janvier 2019 de 13h30 à 17h,
Samedi 9 février 2019 de 9h à 12h,
Vendredi 15 février 2019 de 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique : Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le Site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

La personne responsable est :
- pour le projet de révision du PLU : le Maire de Cazères ;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

1911. 1. 1. 1.

1911. 1. 1. 1.

1911. 1. 1. 1.

1911. 1. 1. 1.

1911. 1. 1. 1.

1911. 1. 1. 1.

1911. 1. 1. 1.

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Ref : LPJ111130, N°10568) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Le Petit Journal - Comminges

Département : 31

Date de parution : 13/12/2018

Le 22 Novembre 2018

Bon pour accord

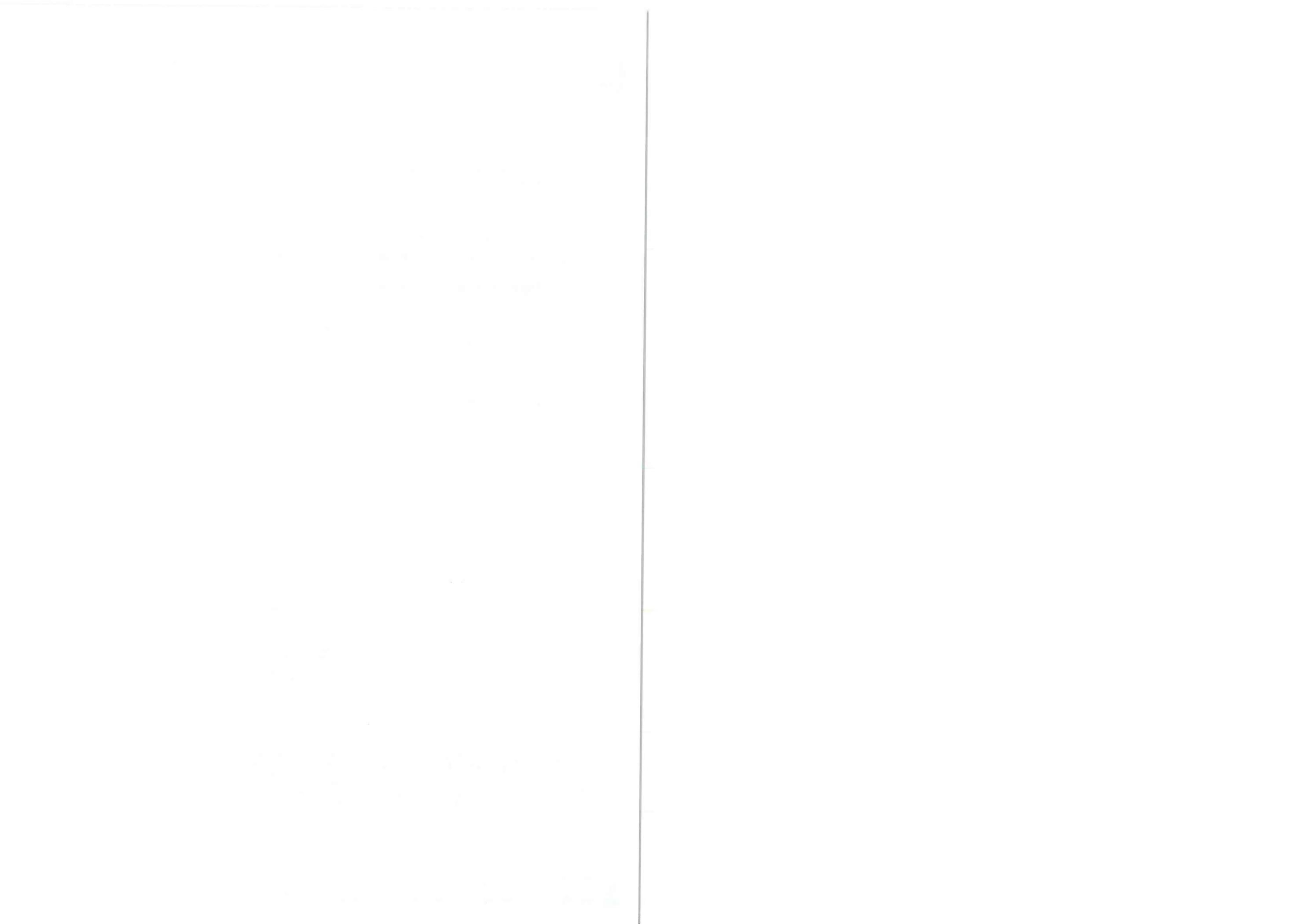
SARL ARC EN CIEL
" LE PETIT JOURNAL " 
1300 Avenue d'Ardus BP 386
F 82003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. 05 63 20 80 00 Fax 05 63 20 80 01

L'usage des Rubriques des Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. LE PETIT JOURNAL SARL ARC EN CIEL s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.



SARL ARC-EN-CIEL

Société A Responsabilité Limitée - Capital 8010 euros - Siret 344 572300 00046
Code APE 5814Z - N° TVA FR 37 572 300 - RCS MONTAUBAN 344 572 300





AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

COMMUNE DE CAZÈRES

Enquête publique unique portant
sur le projet de : Révision du Plan
Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la
Ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-53 en date du 15 Novembre 2018, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Durée et dates de l'enquête publique unique :

Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h 00 au Vendredi 15 Février 2019 à 17h00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public :

Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZÈRES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie de Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères
- par courrier électronique à l'adresse suivante : rplu-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h00.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/rplu-cazeres> et

<http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuit du public au siège de l'enquête : Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique révision du PLU de CAZÈRES »

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation :

La révision du P.L.U. a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du projet de P.L.U. arrêté. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) est joint au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur :

M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra au siège de l'enquête : Mairie, Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES/GARONNE, aux jours et heures suivants :

- Lundi 14 janvier 2019 de 13h30 à 18h,
- Mercredi 23 janvier 2019 de 13h30 à 17h,
- Samedi 9 février 2019 de 9h à 12h,
- Vendredi 15 février 2019 de 13h30 à 17h.

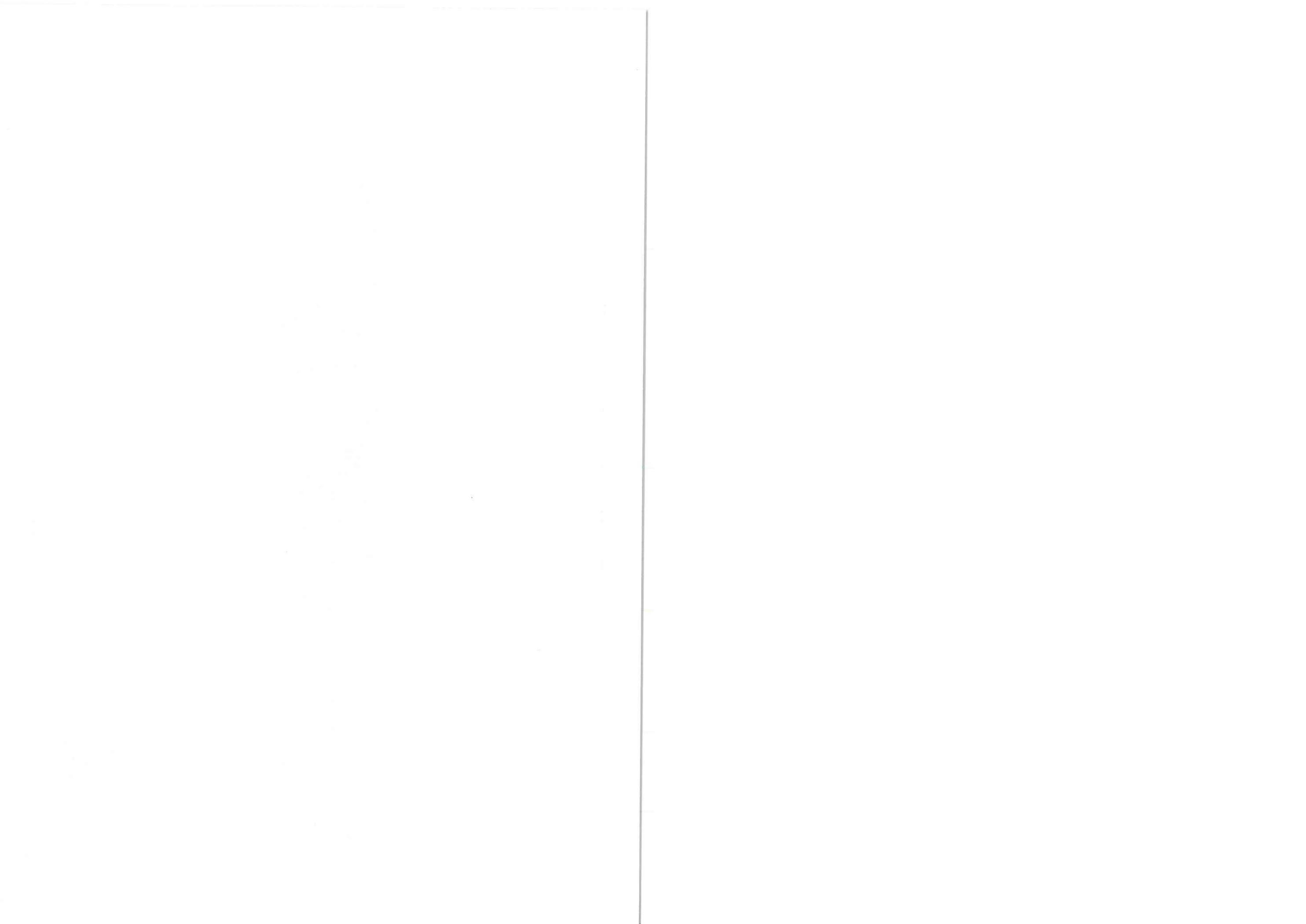
Suites de l'enquête publique unique :

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le Site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

La personne responsable est :
- pour le projet de révision du P.L.U. : le Maire de Cazères;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

SARL ARC EN CIEL
" LE PETIT JOURNAL "
1300 Avenue d'Ardis - BP 386
31003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. 05 63 20 30 00 Fax 05 63 20 80 01
N° de TVA Intracommunautaire : FR12 344 572 300 0003



En route Simone !

Simone – pour service intercommunal de mobilité en navette éco responsable – est une solution de mobilité pour tous, un moyen économique et pratique de se déplacer.

Cœur de Garonne propose cinq destinations sur le secteur de Cazères : centre-ville de Martres-Tolosane le mardi (aller 9h30, retour 12h), centre-ville de Boussens le mercredi (aller 9h30, retour 12h), gare de Boussens le mercredi (aller 9h30, retour 17h30), centre-ville de Cazères samedi (aller 9h30, retour 12h) et cinéma de Cazères le samedi (aller 17h30, retour 20h). Ces destinations sont accessibles depuis les 15 autres communes de l'ancien canton. Il suffit d'appeler le transporteur pour réserver son trajet. Le coût d'un aller-retour est de 2 €.

Contact :
CERT Midi-Pyrénées 05 61 98 82 39
Conductrice :
Nadine Maneville 06 07 02 69 67

Ma commune ma santé

Un accès pour tous à une complémentaire santé

En ayant signé cet automne une convention de partenariat avec l'association ACTIOM, la communauté de communes Cœur de Garonne a ouvert à ses administrés la possibilité de bénéficier du dispositif Ma Commune Ma Santé, une solution de mutuelle complémentaire santé à tarifs négociés.

Ainsi, les personnes habitant ou travaillant (commerçant, artisan, agriculteur, professionnel libéral ou employé territorial) sur le territoire de Cœur de Garonne ont accès aux tarifs d'une offre collective et mutualisée plutôt que d'un contrat individuel : une solution bonne pour la santé comme pour le pouvoir d'achat de ceux qui sont sans couverture santé ou qui veulent en changer. Douze niveaux de garanties sont proposés pour répondre aux besoins de chacun, sans sélection médicale ni délai de carence.

Contact :
macommunesmasanté.org / 05 64 10 00 48

Avis d'enquêtes publiques

VILLE DE
CAZÈRES
sur Garonne



VILLE DE
CAZÈRES
sur Garonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Portant sur le projet de :
Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la Ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-53 en date du 15 Novembre 2018, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Durée et dates de l'enquête publique unique :
Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h 00 au Vendredi 15 Février 2019 à 17h00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public :
Les dossiers d'enquête publique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZÈRES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
 - par courrier postal à La Mairie de Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : rplu-cazeres@mail.registre-numerique.fr
- La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h00.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/rplu-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique révision du PLU de CAZÈRES »

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation :
La révision du P.L.U. a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du projet de P.L.U. arrêté. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) est joint au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur :
M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra au siège de l'enquête : Mairie, Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES/GARONNE, aux jours et heures suivants :

Lundi 14 janvier 2019 de 13h30 à 18h,
Mercredi 23 janvier 2019 de 13h30 à 17h,
samedi 9 février 2019 de 9h à 12h,
vendredi 15 février 2019 de 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique :
Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le Site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

La personne responsable est :
- pour le projet de révision du P.L.U. : le Maire de Cazères ;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur le projet de :
Désaffectation, déclassements de parcelles du domaine public et classement de parcelles dans le domaine public de la Ville de Cazères

Par arrêtés municipaux n° DC-2018-58 en date du 07 Décembre 2018 et DC-2019-01 en date du 08 Janvier 2019, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique ayant pour objet : désaffectations, déclassements et classement de parcelles du ou dans le domaine public.

Durée et dates de l'enquête publique unique :
Du Lundi 11 Février 2019 à 9 h 00 au Jeudi 28 Février 2019 à 17h00 inclus.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public :
Les dossiers d'enquête publique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZÈRES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
 - par courrier postal à La Mairie de Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : declassements-cazeres@mail.registre-numerique.fr
- La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au Jeudi 28 Février 2019 à 17h00.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur le site : <http://www.mairie-cazeres.fr/declassements-cazeres/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique déclassement/classement parcelles de CAZÈRES/GARONNE »

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Permanences du Commissaire Enquêteur :
M. BUSQUERE, commissaire enquêteur, recevra au siège de l'enquête : Mairie, Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES/GARONNE, aux jours et heures suivants :

Lundi 11 Février 2019 de 9 h à 12 h
Jeudi 28 Février 2019 de 14 h à 17 h.

Suites de l'enquête publique unique :
Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le Site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/declassements-classement/>

La personne responsable est :
- pour le projet des déclassements/classement : le Maire de Cazères ;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/declassements-classement/>



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Portant sur le projet de :
Zonage d'assainissement des eaux usées de la ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-45 en date du 16 Octobre 2018, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Cazères

Durée et dates de l'enquête publique unique :
Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h au Vendredi 15 Février 2019 à 17h 00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public :
Les dossiers d'enquête publique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : à la Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZÈRES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
 - par courrier postal à La Mairie place Hôtel de ville 31220 Cazères
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : assainissement-cazeres@mail.registre-numerique.fr
- La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/assainissement-cazeres/> et <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique projet de zonage d'assainissement des eaux usées de CAZÈRES »

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation :
Le projet de modification du zonage d'assainissement des eaux usées a été dispensé de la mise en œuvre de l'évaluation environnementale par décision de la MRAE jointe au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur :
M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra à la Mairie, place de l'Hôtel de Ville 31220 CAZÈRES aux jours et heures suivants :

Lundi 14 janvier 2019 13h30 à 18h,
Mercredi 23 janvier 2019 13h30 à 17h,
samedi 9 février 2019 9h à 12h,
vendredi 15 février 2019 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique :
Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

La personne responsable est :
- Pour le projet du Zonage d'assainissement des eaux usées : le Maire de Cazères ;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>



CHES PUBLICS

chés formalisés



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Presse officiels de l'organisme acheteur - point de contact : CONSEIL DEPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE, Direction de la commande publique - Pôle marchés publics, 1, rue de la Marquette, 31090 Toulouse cedex 9, tél. 05 34 33 35 93 - courriel : marches.31.fr

à consultation : Equipement en casiers à cartables

passation choisi : Appel d'offres ouvert

dates principales :

adès mono-attributaire à bons de commande d'une durée ferme de quatre ans minimum : 80 000 euros HT - Maximum : 400 000 euros HT

non autorisées

s de participation et critères d'attribution : Se référer au règlement de la consultation

règlement et au dossier de la consultation, réponse par voie électronique :

www.haute-garonne.fr/marches-publics (identification sur site recommandée).

le de réception des offres : 15 février 2019 à 16h00 heures

ral publié au JOUE le 14/01/2019 sous la référence 2019/S 009-015961

voi du présent avis : 14 janvier 2019

CPA > 90 000€

COMMUNE DE ROUMENS

AVIS DE PUBLICITE

SERVICES

nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE ROUMENS, M. Jean Bire, 1, place de la mairie, 31540 ROUMENS, tél. : mairie@roumens@wanadoo.fr
ue l'établissement d'un Accord-Cadre.

: avec un seul opérateur.

rd Cadre de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'une bâtisse ancienne en pôle Es

Procédure adaptée

procédure : Prestation divisée en lots : non

tribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères

essus avec leur pondération

Technique de l'offre

offres : 18 février 2019 à 14h00 au plus tard.

want être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

aire utilisée, Teuro.

rgée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE, 68, rue BP 7007, 31068 Toulouse - Cedex 07, tél. : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 49, tél. : 45281000-5, 45281000-5, 45281000-5, 45281000-5

ublication le : 14 janvier 2019

le plus doit être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet : accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marchespublics.fr>

T Ville de Tournefeuille

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ATION DE L'ORGANISME ACHETEUR : Commune de Tournefeuille

MARCHE : Diverses chantiers de toiture sur 6 bâtiments de la ville de Tournefeuille

MARCHE : Marché à procédure adaptée (article 27 Décret 25 mars 2016)

et exécution suite à déclaration des lots et 3 sans suite et du lot 2 infructueux.

: 45281000-5, 45281000-5, 45281000-5

ÉCUTION ET DE LIVRAISON : 6 bâtiments de la Ville de Tournefeuille, 31170

ISTIQUE PRINCIPALE : Travaux de toiture sur 6 bâtiments de la Ville de Tournefeuille

70 : couverture, zinguerie, charpente, étanchéité, serrurerie tels que précisés aux

GPf

de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

prente - couverture - zinguerie

chété

nurie

EXÉCUTION OU DUREE DU MARCHÉ : Durées globale de 6 mois

INS RELATIVES AU MARCHÉ ET JUSTIFICATIFS A PRODUIRE : Voir DCE

D'ATTRIBUTION : Voir DCE

AUPRÈS DE LAQUELLE LE DOSSIER PEUT ÊTRE RETIRÉ : Sur le site : www.achatpublic.com

AUPRÈS DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE

ES :

éments administratifs : Mairie de Tournefeuille, M. Saurel, Responsable patrimoine

5-6115-93-80, e-mail : jean-michel.saurel@mairie-tournefeuille.fr

éments techniques : Sarl ARCOSER, tél. 05 61 29 04 05, e-mail : arcoser.31@wanadoo.fr

A LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES : www.achatpublic.com

DIFFUSION DE L'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - 14 janvier 2019

ITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 8 février 2019 à 16h

VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

N°19-02 TECH M01

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE BAZIEGE, M. JEAN ROUSSEL - Maire, 16 avenue de l'Her, 31450 BAZIEGE, tél. : 05 61 81 81 25

l'avis implique un marché public

Objet : Le présent marché a pour objet la pose d'un "bâtiment" approprié à la couverture de deux terrains de tennis existants et respectant les gabarits recommandés par la Fédération Française de Tennis (FFT)

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Remise des offres : 11 février 2019 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, Teuro.

Validité des offres : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Envoi à la publication le : 11 janvier 2019

Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://webmarche.adulact.org>

Avis d'Attribution



AVIS SANS SUITE

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SA HLM DES CHALETS, M. COTAT - Directeur Général, 29 boulevard Gabriel-Koenigs, CS 23148, 31027 TOULOUSE - 3, Tél. : 05 62 13 25 25, tél. : rgon@garonne.developpement.com, web : <http://www.ladepeche-marchespublics.fr>

Objet : Réalisation de 2 logements collectifs et 14 logements individuels

Lieu dit Courbernause à VERTEIL

Nature du marché : Travaux

Procédure adaptée

Attribution du marché

LOT N° 1 - TRAVAUX VRD

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 2 - GROS OEUVRE

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 3 - CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 4 - ENDUITS ET REVÈTEMENTS DE FACADES

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 5 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 6 - SERRURERIE METALLERIE

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 7 - DOUBLAGE - PLATRERIE - CLOISONS - FAUX PLAFOND

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 8 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 9 - SOLS DURS - FAIENCES

LOT N° 10 - SOLS SOUPLES

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 11 - PEINTURE - NETTOYAGE

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 12 - ELECTRICITE - TV - TELECOM - ANTENNE TV

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 13 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION - SANITAIRE

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 14 - ESPACS VERTS ET CLOTURES

Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

Renseignements complémentaires : Suite à une incohérence entre l'appel d'offres et les pièces du

marché, celui ci est classé sans suite. Une nouvelle parution, identique à celle ci va paraître dans

la journée (pièces du marché inchangées) avec une date limite de remise des offres au 16 février 2019.

Envoi le 14/01/2019 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.ladepeche-marchespublics.fr>

AVIS D'ANNULLATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de BOULOC.

Correspondant : CABESSUT Ghislaine, 35, rue Jean-Jaurès, 31620 BOULOC ; tél. : 05-62-79-94-91 ; courriel : chantal.lafont@mairie-bouloc.fr.

Objet du marché : Annullation procédure - Maîtrise d'œuvre espaces publics - Projet d'aménagement et de valorisation de l'Esplanade de Verdun de BOULOC - Préfigurations et concertation.

Type de procédure : Procédure adaptée.

Références de l'avis initial : Dematis 601065 mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 28/12/18 au 25/01/19.

Motifs de l'annulation : Dissociation nécessaire des marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre.

VIE DES SOCIÉTÉS

Modification

AVIS

PATRIMOINE Languedocienne

Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré

Société Anonyme au Capital de 8 000 000 €

Siège Social : 5 Place de la Pergola -

31077 TOULOUSE CEDEX 4

R.C. : 550 802 771 B - R.C. de TOULOUSE

S.I.R.E.T. : 550 802 771 000 34

A.P.E. : 6820 A

Par courrier en date du 01/07/2018, la société CDC HABITAT (anciennement Société Nationale

Immobilière) dont le siège social est à PARIS,

100-104, avenue de France, RCS de PARIS n°

470 801 188 a désigné Monsieur Jean-Baptiste

DESANJUS, domicilié à PARIS 100-104, avenue de

France représentant permanent de CDC HABITAT

au sein Conseil d'Administration de PATRIMOINE

Languedocienne Société Anonyme d'Habitations

à Loyer Modéré en remplacement de Monsieur

Jacques DURAND.

Jean-Pierre Deymier

Président du Conseil d'Administration

seront tenus à la disposition du public qui pourra

obtenir la communication, pendant une

durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours

et heures habituels d'ouverture au public : au

siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de

ville 31220 CAZERES et sur le Site Internet [http://](http://www.mairie-cazeres.fr/declassements-classement/)

à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et

propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres

ouverts à cet effet,

- par courrier postal à La Mairie place hôtel de

ville 31220 Cazerès

- par courrier électronique à l'adresse sui-

vorante : assainissement-cazeres@mail.mairie-cazeres.fr

La date limite de réception des courriers et des

courriels est fixée au vendredi 15 février 2019 à

17h.

Les pièces des dossiers sont également consul-

tables sur les sites : [https://www.registre-](https://www.registre-numerique.fr/assainissement-cazeres)

www.mairie-cazeres.fr/assainissement-cazeres et [https://](https://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/)

ainsi que sur un poste informatique mis à la

disposition gratuite du public au siège de l'en-

quête : Mairie- Place de l'Hôtel de Ville - 31220

CAZERES.

Dans tous les cas, les observations devront in-

diquer la mention « enquête publique projet de

zonage d'assainissement des eaux usées de

CAZERES ».

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir

communication du dossier d'enquête publique

dès la publication de l'arrêté d'ouverture de

l'enquête publique et durant toute la durée de

cette dernière.

Documents en matière d'environnement et

consultation : Le projet de modification du zo-

nage d'assainissement des eaux usées a été

dispensé de la mise en œuvre de l'évaluation

environnementale par décision de la MRAE jointe

au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur : M.

ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra à la

Mairie, place de l'Hôtel de Ville 31220 CAZERES

aux jours et heures suivants :

Lundi 14 janvier 2019 13h30 à 18h,

Mardi 15 février 2019 9h à 12h,

Vendredi 15 février 2019 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique : Le rapport

et les conclusions du Commissaire Enquêteur

seront tenus à la disposition du public qui pourra

en obtenir la communication, pendant une

durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours

et heures habituels d'ouverture au public : au

siège de l'enquête : Mairie - Place de l'hôtel de

ville 31220 CAZERES et sur le site internet [http://](http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/)

www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/

La personne responsable est :

- Pour le projet du Zonage d'assainissement des

eaux usées : Le Maire de Cazerès ;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera

également publié sur le site internet [http://](http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/)

www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MAIRIE DE CAZERES

Portant sur le projet de :

Désaffectation, déclassements de parcelles dans

le domaine public de la Ville de Cazerès

Par arrêté municipal n° DC-2018-58 en date du

07 Décembre 2018 et DC-2019-01 en date du 08

Janvier 2019, le Maire de Cazerès sur garonne a

ordonné l'ouverture d'une enquête publique

ayant pour objet : désaffectation, déclasse-

ments et classement de parcelles du ou dans le

domaine public.

Durée et dates de l'enquête publique unique :

Du Lundi 11 février 2019 à 9 h 00 au Jeudi 28

Février 2019 à 17h00 inclus.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et

observations du public : Les dossiers d'enquête

publique unique ainsi que les registres d'enquête

seront tenus à la disposition du public pendant

toute la durée de l'enquête dans les lieux sui-



ANNONCES LÉGALES

COMMINGES - Jeudi 17 janvier 2019

CAZÈRES
Mairie



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

COMMUNE DE CAZÈRES

Enquête publique unique portant sur le projet de : zonage d'assainissement des eaux usées de la ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-45

en date du 16 Octobre 2018, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Cazères

Durée et dates de l'enquête publique unique :

Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h au Vendredi 15 Février 2019 à 17h 00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public :

Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : à la Mairie de Cazères, Place de L'Hôtel de ville 31220 CAZÈRES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie place Hôtel de ville 31220 Cazères

- par courrier électronique à l'adresse suivante : assainissement-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/assainissement-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie-Place de l'Hôtel de ville - 31220 CAZÈRES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique projet de zonage d'assainissement des eaux usées de CAZÈRES ».

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation :

Le projet de modification du zonage d'assainissement des eaux usées a été dispensé de la mise en œuvre de l'évaluation environnementale par décision de la MRAE jointe au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur :

M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra à la Mairie, place de l'Hôtel de ville 31220 CAZÈRES aux jours et heures suivants :

- Lundi 14 janvier 2019 13h30 à 18h,
- Mercredi 23 janvier 2019 13h30 à 17h,
- Samedi 9 février 2019 9h à 12h,
- Vendredi 15 février 2019 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique : Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

La personne responsable est :

- Pour le projet du Zonage d'assainissement des eaux usées : le Maire de Cazères :

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

CAZÈRES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

COMMUNE DE CAZÈRES

Enquête publique unique portant sur le projet de : Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la Ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-53 en date du 15 Novembre 2018, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Durée et dates de l'enquête publique unique :

Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h 00 au Vendredi 15 Février 2019 à 17h00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public :

Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants :

Mairie de Cazères, Place de L'Hôtel de ville 31220 CAZÈRES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie de Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères

- par courrier électronique à l'adresse suivante :

cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h00.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/rplu-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie-Place de l'Hôtel de ville - 31220 CAZÈRES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique : révision du PLU de CAZÈRES ».

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation :

La révision du P.L.U. a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du projet de P.L.U. arrêté. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) est joint au dossier d'enquête publique.

CAZÈRES



CONSTITUTION

Par ASSP du 11/12/18, il a été constitué une EURL dénommée **KH SPACE CONSULTING**

Siège social : 30 rue croix baragon 31000 Toulouse. Capital : 100 €. Objet : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Gérance : M. KAMEL HOUMAIRI, 30 rue croix baragon 31000 Toulouse. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

CONSTITUTION

Création de la sas : Karosol, 25 rue des frères 31400 Toulouse. Cap : 100€. Obj. : pose de carrelage. Pct : Otman Chaoui, 25 rue des frères 31400 Toulouse. 99 ans au rcs de Toulouse. Tout associé a accès aux assemblées. Chaque action égale à une voix. Cessions libres.

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

RM CAMPING

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 1 rue des Pénitents Blancs - Bp 71028 - 31010 TOULOUSE CEDEX 6

831 380 589 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une décision en date du 10/12/2018, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de 78 allée Jean Jaurès - Bâtiment C/E - Etage 5, BP 71028, 31000 TOULOUSE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

CONSTITUTION

Création de la sci : B & G Immobilier, 48 A rue de fenouillet 31140 St Alban. Cap. : 1000€. Obj. : gestion immobilière Gt: Benoît Ginestat, 48 A rue de fenouillet 31140 St Alban. 99 ans au rcs de Toulouse.

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AGEBAM

SAS au capital de 100 euros. Siège social : 1105, rte de laiffite 31430 st elix le château. 843 406 406 RCS Toulouse. Par AGE, du 14/12/18, il a été décidé de transférer le siège social au 1 grande rue de l'église 31220 matres-tolosane ; et d'augmenter le capital d'une somme de 79000 euros par apport de numéraire pour le porter à 80000 euros. Modification au RCS de Toulouse.

TRANSFORMATION

SARL JULIA-PUGET

Au capital de 28 812,86 €. « Les Tendous » - 31540 SAINT FELIX LAURAGAIS. RCS Toulouse 331 994 973.

Par Assemblée du 7/12/2018 à effet de ce jour, il a été modifié : FORME :

passage de SARL à SAS / DENOMINATION devient JULIAPUGET

/OBJET: suppression: prestations de services concernant l'agriculture

/PRESIDENT: Grégory JULIA, 6

Objet: Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant

Durée: 99 ans
Gérant: M. FLORY Xavier 14, Chemin du Sang de Serp 31200 Toulouse

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Toulouse

CHANGEMENT DE GÉRANT

GROUPE 5 K

Société à responsabilité limitée au capital de 2 252 000 euros

Siège social : 6 chemin de la Plaine, Zone Artisanale En Jacca - 31770 COLOMIERS

827 716 614 RCS TOULOUSE

Le 31/10/2018, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Mevlane ISIK de démissionner de ses fonctions de gérant: en 31/10/2018 à minuit et a nommé en qualité de nouveau gérant Siddik ISIK, 13 allée du Val d'Aran, 31770 COLOMIERS, pour une durée illimitée à compter du 01/11/2018.

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SCI ANADOLOU

Société civile immobilière au capital de 110 000 euros

Siège social : 6 chemin de la Plaine, ZI En Jacca - 31770 COLOMIERS

489 454 009 RCS TOULOUSE

Le 31/10/2018, l'AGM a nommé Muhammet ISIK, 80 allée du Comminges, 31770 COLOMIERS en qualité de gérant pour une durée illimitée à compter du 01/11/2018 en remplacement de Mevlane ISIK. Le nom de Muhammet ISIK, nouveau gérant, a été substitué dans les statuts à celui de Mevlane ISIK. L'article 19 des statuts a été modifié en conséquence. Modification sera faite au GTC de TOULOUSE

CONSTITUTION

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: **PAD PAL**

Capital: 100 euros

Siège: 12 bis chemin du Séminaire appartement 27 résidence Sporting Park 31200 Toulouse

Objet: Vente à distance sur catalogue spécialisé, vente de produits et services et prestations complémentaires, coaching accompagnement et prestations complémentaires.

Durée: 99 ans

Président: M. Thébaud Romain 12 bis chemin du Séminaire appartement 27 résidence Sporting Park 31200 Toulouse

La cession des actions de l'associé unique est libre.

Chaque action donne droit à une voix.

RCS: Toulouse

Vous pouvez transmettre vos annonces légales jusqu'au

LUNDI 18 HEURES

pour parution dans notre journal JEUDI suivant

legale@lepetitjournal.net 05 63 20 80 02





Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de PLAISANCE-DU-TOUCH.
Correspondant : Service Marchés Publics, Rue Maubec, 31830 PLAISANCE-DU-TOUCH, tél. : 05-62-13-54-23, fax : 05-62-13-52-79.
Courriel : marches@plaisancedutouch.fr
Adresse internet : <http://www.e-marchespublics.fr/>

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce n° 11-1111.

Objet du marché : Projet numérique pour les écoles élémentaires de PLAISANCE-DU-TOUCH.

Critères d'attribution retenus : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : Procédure adaptée.

Attribution du marché ou du lot :

- Numéro du marché ou du lot : 1. Fourniture de matériels et prestations associées.
- Numéro du marché ou du lot : 2. Prestations de maintenance et d'assistance.

Nom du titulaire / organisme : INFOSUD, 6 rue Marjse-Hilz, 31500 TOULOUSE FR.
Montant mini/maxi annuel : 20 000 €.

Date d'attribution du marché : 6 décembre 2018.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 7 décembre 2018.

RESULTAT DE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de PLAISANCE-DU-TOUCH.

Correspondant : Service Marchés Publics, Rue Maubec, 31830 PLAISANCE-DU-TOUCH, tél. : 05 62 13 54 23, télécopieur : 05 62 13 52 79, courriel : marches@plaisancedutouch.fr, adresse internet : <http://www.e-marchespublics.fr/>

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site « BOAMP », annonce n° 11-1111.

Objet du marché : Travaux de signalisation directionnelle suite à la mise en service de LINEO 3.

Critères d'attribution retenus : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : Procédure adaptée.

Attribution du marché ou du lot :

- Numéro du marché ou du lot : 020. Travaux de signalisation directionnelle suite à la mise en service de LINEO 3.
- Nom du titulaire / organisme : SUD-OUEST SIGNALISATION, 15, avenue de la Pelatié, zone ECO2 Rieumais, 81500 MARSSAC FR.

Montant final du marché ou du lot attribué (H.T.) : 78 966 EUR.

Date d'attribution du marché : 17 septembre 2018.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 7 décembre 2018.

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR & COTEAUX COMMINGES

PRESCRIVANT LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DES COMMUNES DAGASSAC, ANAN, BOISSÈDE, FABAS, LABASTIDE-PAUMES, LILHAC, MARTISSÈRE, MIRAMBEAU, MONTBERNARD, PUYMAURIN, SAINT-FRAJOU ET SAINT-LAURENT SUR SAVE

Par arrêté n° 2018-37, le Président de la communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet prescivant la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) des communes d'Agassac, Anan, Boissède, Fabas, Labastide-Paumès, Lilhac, Martisserre, Mirambeau, Montbernard, Puymaurin, Saint-Frajou et Saint-Laurent sur Save.

A cet effet, M. Thierry PHUJPIN, chercheur en météorologie et climat, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du tribunal administratif.

La durée prévue de l'enquête publique est de 33 jours soit du **6 décembre 2018 à 9h au 7 janvier 2019 17h**. Toute information sur le projet pourra être obtenue auprès de la Direction de l'aménagement du territoire à la communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges, 4, rue de la République à Saint-Gaudens – 05.61.89.21.42.

Le dossier de projet de modification des PLU et les pièces qui l'accompagnent, le rapport sur les incidences environnementales, l'avis de l'autorité environnementale, ainsi que ceux des personnes publiques associées et consultées dans le cadre de l'élaboration du PLU, seront consultables pendant toute la durée de l'enquête publique :

En format papier, dans les mairies respectives aux jours et heures habituels d'ouverture :

Agassac : Lundi de 9h à 12h ; Jeudi de 14h à 17h ; Samedi de 9h à 11h

Anan : Mardi et Vendredi de 14h à 17h

Boissède : Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Fabas : Mercredi de 9h à 12h ; Samedi de 15h à 18h

Labastide-Paumès : Mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30

Lilhac : Mardi de 14h à 17h

Martisserre : Lundi de 14h à 17h

Mirambeau : Vendredi de 14h à 17h

Montbernard : Mardi de 14h à 17h ; Vendredi de 9h à 12h

Puymaurin : Mardi et Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Saint-Frajou : Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; Jeudi de 9h à 12h

Saint-Laurent sur Save : Mardi de 9h à 12h

L'Isle en Dodon : Lundi de 14h à 17h ; Mardi, mercredi, jeudi, et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; Samedi de 9h à 12h

Sur le site internet de la mairie de l'Isle en Dodon à l'adresse suivante : www.lisleendodon.com. De plus, le dossier d'enquête sera également mis à disposition du public sur un poste informatique à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture :

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès publication de cet arrêté :

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de l'Isle en Dodon aux jours et heures suivants :

- Jeudi 6 décembre 2018 de 9h à 12h

- Mardi 18 décembre 2018 de 14h à 17h

- Jeudi 27 décembre 2018 de 14h à 17h

- Lundi 7 janvier 2019 de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra émettre ses observations et propositions ; sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, disponible à la mairie de l'Isle en Dodon aux heures et jours d'ouverture habituels

- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de l'Isle en Dodon Place du Château – 31330 L'Isle en Dodon

- par courriel à l'adresse suivante : enquetepublique@isc.fr. Dans ce cas les observations et propositions seront consultables dans les meilleurs délais dans le registre d'enquête publique disponible à la mairie de l'Isle en Dodon ;

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année à compter de la date de clôture de l'enquête publique par le commissaire-enquêteur ;

Dans les mairies concernées par l'enquête publique ainsi qu'au siège de la communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges

A l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges délibèrera pour approuver la modification des PLU d'Agassac, d'Anan, de Boissède, de Fabas, de Labastide-Paumès, de Lilhac, de Martisserre, de Mirambeau, de Montbernard, de Puymaurin, de Saint-Frajou et de Saint-Laurent sur Save.

Le Président,

Loïc LE ROUX de BRETAGNE

PUBLIQUE UNIQUE

MAIRIE DE CAZERES

Portant sur le projet de :
Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-53 en date du 15 Novembre 2018, le Maire de Cazères sur garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Durée et dates de l'enquête publique unique :
Du **Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h 00 au Vendredi 15 Février 2019 à 17h00 inclus**, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public : Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : Mairie de Cazères, Place de l'Hôtel de ville 31220 CAZERES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,

- par courrier postal à La Mairie place Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères

- par courrier électronique à l'adresse suivante : plu-cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au **vendredi 15 février 2019 à 17h00**.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/plu-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie-Place de l'Hôtel de Ville – 31220 CAZERES. Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique révision du PLU de CAZERES »

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation : la révision du PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du projet de P.L.U. arrêté. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) joint au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur : M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra au siège de l'enquête : Mairie, Place de l'Hôtel de ville – 31220 CAZERES/GARONNE, aux jours et heures suivants :

Lundi 14 janvier 2019 de 13h30 à 18h,

Mercredi 23 janvier 2019 de 13h30 à 17h,

Samedi 9 février 2019 de 9h à 12h,

Vendredi 15 février 2019 de 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique : Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

La personne responsable est :
- pour le projet de révision du PLU : le Maire de Cazères ;
- le présent avis sera affiché à l'Isle, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

Avis administratif

AVIS AU PUBLIC

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

La préfecture de la Haute-Garonne communique :

Par arrêté préfectoral du 4 décembre 2018, ont été déclarés d'utilité publique les travaux nécessaires à la réalisation de la ZAC de Malepère à Toulouse, opération soumise à étude d'impact.

Cette décision emporte approbation de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Toulouse Métropole, commune de Toulouse.

Une copie de cet arrêté sera affichée, durant le délai minimal de deux mois, à la mairie de quartier de l'Ormeau à Toulouse, aux mairies de Labège, Quin-Forsgrives et Saint-Orens de Gaméville ainsi qu'au siège de Toulouse Métropole. Il sera en outre inséré au recueil des actes administratifs des services de l'Etat en Haute-Garonne et publié sur le site internet dédié à l'adresse suivante : www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteZACmalepere

Le dossier de mise en compatibilité est consultable à la préfecture de la Haute-Garonne et au siège de Toulouse Métropole.

Signé pour le préfet et par délégation, le secrétaire général, Jean-François COLOMBET

Publiez vos annonces légales

« Vie des sociétés » en 1 clic

Publiez vos annonces légales

« Vie des sociétés » en 1 clic

COMMUNE DE SALLES-SUR-GARONNE

Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du conseil municipal en date du 7 décembre 2018 a été décidé :

- d'approuver le Plan Local d'Urbanisme communal dans sa version expurgée d'illegalités.

Cette délibération sera affichée en mairie pendant un mois à compter du 10 décembre 2018.

Le dossier de Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et à la préfecture

VIE DES SOCIÉTÉS

TRANSFERT DE SIÈGE

Destination Famille

Destination Famille

EURL au capital de 10 000 €

Siège social : 24 avenue de Lombaz

31300 Toulouse

R.C.S. Toulouse 502606079

Aux termes de l'AGE du 01/12/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 102 avenue de Muret 31300 Toulouse à compter du 01/12/2018.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au R.C.S. de Toulouse.

Création

Etude de Maitres Céline BONIES et Renaud CREBASSA,

Notaires Associés,

10 Rue des Jardins, 81300 SOUL

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Renaud CREBASSA, Notaire à SOUL (Tarn), 10 Rue des Jardins, le 7 décembre 2018 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'activité de transactions immobilières et commerciales, gestion de locations, administrations de biens, cession et transmission d'entreprises, et toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini. La création, l'acquisition, la prise en gérance libre de tous établissements commerciaux, agences immobilières et autres, la location ou l'achat de tous immeubles, pouvant servir de manière quelconque à l'objet social.

Dénomination : ANAIS IMMOBILIER

Siège social : REVEL (31250), 2 boulevard de la République

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : Les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Président : Mme Anaïs IMARCHISONE, demeurant à PUYLAURENS (Tarn) Le Thérondel.

Divers

PATRIMOINE

VENTE DE LOGEMENTS

Vente de logements vacants conformément aux articles L443-11 et R443-12 du CGH ; PATRIMOINE SA Languedocienne informe ses locataires dans le département 31 que le logement suivant est mis en vente.

LOGEMENT - Type - Surface Habitable - DPE - Prix de Vente

13, rue Edmond Goujard, 31200 Toulouse Apt n° 1 - rdc + étage - garages copropriétés 11 lots - sans procs

chges env 400€/an - TF 1267€/an, 14, 90 m², C, 240 000 €

5, impasse des Pradelès 31650 St Orens de Gameville Apt n° 1 - RDC Copro de 40, lots-72 acc- sans proc en cours- chges 1080 €/an env- TF 658 € env, 13, 52 m²D, 98 000 €

Le prix indiqué est l'unique et définitif pour la résidence des locataires de PATRIMOINE SA. Les locataires intéressés sont priés d'envoyer une demande écrite dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication à :

PATRIMOINE SA Languedocienne - Agence Commerciale

5, place de la Pegola - CS 77711 - 31077 TOULOUSE cedex 4

Contact:vente-hlm@sa-patrimoine.com



Journal de la démocratie
GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
Société Anonyme au capital de 3.577.017 Euros
Siège : Avenue Jean-Baptiste, 31 095 Toulouse
TEL 05.02.11.33.00 - Fax : 05.61.44.74.74 - contact@ladepeche.com

Président-directeur général : Marie-France MARCHAND-BAYLET et Bernard MAIFFRE

Présidents-directeurs généraux : Marie-France MARCHAND-BAYLET et Bernard MAIFFRE

Directeur de la Publication : Jean-Nicolas BAYLET

Médiateur : Henri AMAR - MEL : henri.amar@ladepeche.fr

Commission paritaire - 0320C87785 - I.S.S.N. : 0181-7981

Liste des points de vente sur Paris consultables sur notre site internet

www.ladepeche.com

Nombre d'exemplaires : 135.149

Journal imprimé sur les presses de la S.A. Groupe La Dépêche du Midi

Origine géographique du papier : Espagne, composé à 100% de fibres recyclées, certifié PEFC. Entropatisation : P=0,91 mg par exemplaire.



ANNONCES LÉGALES

COMMINGES - Jeudi 13 décembre 2018

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

COMMUNE DE CAZÈRES

Enquête publique unique portant sur le projet de : Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la Ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-53 en date du 15 Novembre 2018, le Maire de Cazères sur geronne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Durée et dates de l'enquête publique unique :

Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h 00 au Vendredi 15 Février 2019 à 17h00 inclus; soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public :

Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants :

Mairie de Cazères, Places de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,

- par courrier postal à La Mairie de Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères

- par courrier électronique à l'adresse suivante : cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/assainissement-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie- Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique projet de zonage d'assainissement des eaux usées de CAZÈRES ».

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation :

Le projet de modification du zonage d'assainissement des eaux usées a été dispensé de la mise en œuvre de l'évaluation environnementale par décision de la MRAE jointe au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur :

M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra à la Mairie, place de l'Hôtel de Ville 31220 CAZÈRES aux jours et heures suivants :

- Lundi 14 Janvier 2019 13h30 à 18h, - Mercredi 23 Janvier 2019 13h30 à 17h, - Samedi 9 février 2019 9h à 12h, - Samedi 9 février 2019 13h30 à 17h.

- Vendredi 15 février 2019 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique : Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le Site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

La personne responsable est : le Maire de Cazères.

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,

- par courrier postal à La Mairie de Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères

- par courrier électronique à l'adresse suivante : cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h00.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/rplu-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie- Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique révision du PLU de CAZÈRES »

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation :

La révision du P.L.U. a fait l'objet d'une évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du projet de P.L.U. arrêté. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) est joint au dossier d'enquête publique.

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,

- par courrier postal à La Mairie place Hôtel de ville 31220 Cazères

- par courrier électronique à l'adresse suivante : cazeres@mail.registre-numerique.fr

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au vendredi 15 Février 2019 à 17h.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur les sites : <https://www.registre-numerique.fr/assainissement-cazeres> et <http://www.mairie-cazeres.fr/urbanisme-elections/>

ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuite du public au siège de l'enquête : Mairie- Place de l'Hôtel de Ville - 31220 CAZÈRES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique projet de zonage d'assainissement des eaux usées de CAZÈRES ».

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Documents en matière d'environnement et consultation :

Le projet de modification du zonage d'assainissement des eaux usées a été dispensé de la mise en œuvre de l'évaluation environnementale par décision de la MRAE jointe au dossier d'enquête publique.

Permanences du Commissaire Enquêteur :

M. ALVERNHE, commissaire enquêteur, recevra à la Mairie, place de l'Hôtel de Ville 31220 CAZÈRES aux jours et heures suivants :

- Lundi 14 Janvier 2019 13h30 à 18h, - Mercredi 23 Janvier 2019 13h30 à 17h, - Samedi 9 février 2019 9h à 12h, - Samedi 9 février 2019 13h30 à 17h.

- Vendredi 15 février 2019 13h30 à 17h.

Suites de l'enquête publique unique : Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le Site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

La personne responsable est : le Maire de Cazères.

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/revision-generale/>

transférer le siège social au 28 rue ozanne 31000 toulouse à compter du 31/08/2018. Gérant : Philippe Rouzet demeurant au 28 rue ozanne 31000 toulouse. La société sera radiée du RCS de Nanterre et immatriculée au RCS de Toulouse

CONSTITUTION

Par ASP du 13/11/18, il a été constitué une SAS à capital variable dénommée

FUNEGIS

Siège social: 17 rue des arts 31000 Toulouse. Capital min: 500€, capital initial: 5000€, capital maxi: 1000000€. Objet: L'import export et les transactions de biens et de services, dans le secteur de la décoration funéraire par le biais d'interfaces électroniques et digitales aux particuliers et aux professionnels. Président: M. Julien Lesly, 17 rue des arts 31000 Toulouse. Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durées: 99 ans. Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

CONSTITUTION

Par acte SSP du 06/11/2018, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

SUPERETTE AMOUROUX

Dénomination : Commerce de détail d'alimentation générale et produits non alimentaire, épicerie, primeur, point chaud

Siège social : 15 rue Théodore Lenôtre, 31500 Toulouse.

Capital : 5000 €

Durée : 99 ans

Gérance : Mme BERTRAND Bénédicte, c/ameurant 15 rue Théodore Lenôtre, 31500 Toulouse

Immatriculation au RCS de Toulouse

ANNONCES LEGALES

Une information économique

CHANGEMENT DE NOM

M. LEGREHI Yoann, Gnaki, demeurant 15 Avenue du Colonel Roche 31400 TOULOUSE (née) le 26/08/1997 à 31000 TOULOUSE (31) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de GNAKI.

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

E-DRILL

SARL au capital de 40000 euros

Siège social : 12 zone artisanale ou zone d'activité de Bordenave 31800 Saint Gaudens 439 374 687 RCS Toulouse

L'AGE du 13/03/2018 a décidé de transférer le siège social à 76 RD 817, 31800 Labarthe l'Hard à compter du 01/12/2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt au RCS de Toulouse

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LES 2 FRANGINES

Siège : LZP

SARL au capital de 2.000 €

2 rue Camille Claudel Bat.D1 Apt 54 31300 Toulouse

822841557 RCS Toulouse

Aux termes de l'AGE en date du 05/12/2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2018.

Mme Flore SANCHEZ, demeurant 2 rue Camille Claudel Bat.D1 Apt 54, Gérance : Mme BERTRAND Bénédicte, c/ameurant 15 rue Théodore Lenôtre, 31500 Toulouse

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

RCS de Toulouse

CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/10/2018, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

SID METAL

Dénomination : toutes activités liées aux travaux de : constructions et charpente métallique, serrurerie, métallurgie, rénovation, plâtrerie, constructions d'autres bâtiments, menuiserie, revêtement sol et mur.

Siège social : 4 rue de l'Ukraine porte 313, 31100 Toulouse.

Capital social : 1000 euros.

Durée : 99 ans

Président : M. GUERRAB Sid Ahmed demeurant au 4 rue de l'Ukraine appt 313, 31100 Toulouse

Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

-DIRTYPIX

SASU au capital de 100€ 18 rue Dufaur de Fibrac 31300 TOULOUSE, 829 188 630 RCS Toulouse. Par décision de l'associé unique du 01/09/2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 11 impasse Gaston Planté - 31200 Toulouse à compter du 01/09/2018. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de Toulouse.

CONSTITUTION

Creation de la sarl: Montaigt aut bilan, 820 re de toulouse 31530 Montaigt sur save. Cap.: 1000€. Obj.: controle technique automobile. Gts: Caroline Cros et Reda Gamane, 7b imp. de l'autan 31700 Cornebarrieu, 99 ans au rcs de Toulouse.

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SCI BOMILE

SCI au capital de 1200 € Siège social: 16 B chemin de peccettes 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE 839726916 RCS TOULOUSE Le 10/11/18, les associés ont décidé d'étendre l'objet social : l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction; administration et location de tous biens mobiliers et immobiliers; mise en valeur, transformation, aménagement des biens; vente, échange, apport et arbitrage, de tout ou partie des biens mobiliers et immobiliers de la Société, à condition de respecter le caractère civil de la Société; Mention au RCS de TOULOUSE

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

UPLIFE

SARL au capital de 15000 euros. Siège social: 4 av Laurent Cély 92600 Asnières- Sur-Seine. N° 793068602 RCS Nanterre. Par AGE du 31/08/2018 il a été décidé de

Le Petit Journal est habilité à diffuser les annonces légales sur 11 départements. Contactez nous au 05 63 20 80 02

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

COMMUNE DE CAZÈRES

Enquête publique unique portant sur le projet de : zonage d'assainissement des eaux usées de la ville de Cazères

Par arrêté municipal n° DC-2018-45 en date du 16 Octobre 2018, le Maire de Cazères sur Garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique ayant pour objet : Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Cazères

Durée et dates de l'enquête publique unique :

Du Lundi 14 Janvier 2019 à 9 h au Vendredi 15 Février 2019 à 17h 00 inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public :

Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : à

Vous pouvez transmettre vos annonces légales jusqu'au LUNDI 18 HEURES pour parution dans notre journal le JEUDI suivant
legale@lepetitjournal.net 05 63 20 80 02

